N° 346 / 14 F
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
OCTOBRE / HERE 1992

LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

Bretagne en friches ?

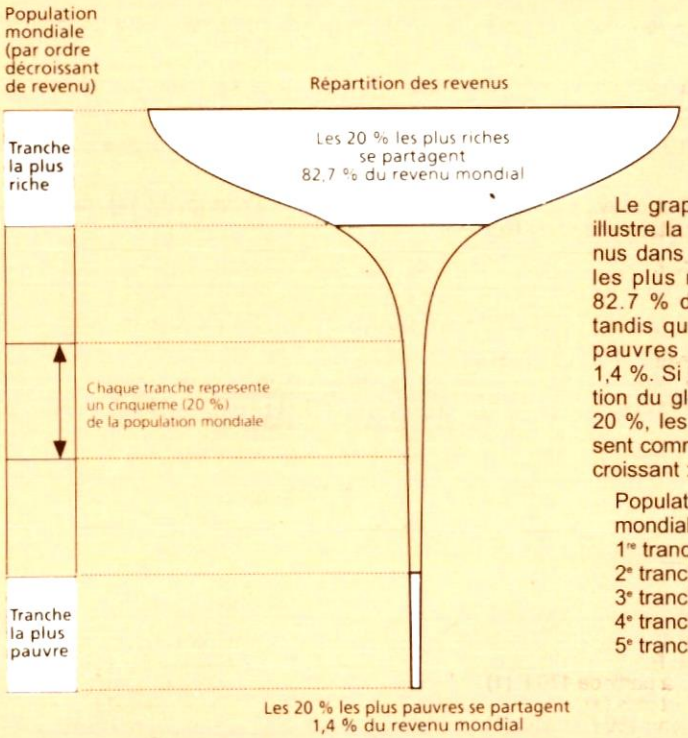


Ce rectangle représente à l'échelle de la carte la surface des terres en friches en 2006.

RÉFÉRENDUM: Les Bretons prêts pour l'Europe

POBL VREIZH

Quand le Tiers-Monde aide les pays riches...



Le graphique de couverture illustre la répartition des revenus dans le monde. Les 20 % les plus riches se partagent 82.7 % du revenu mondial, tandis que les 20 % les plus pauvres n'en reçoivent que 1,4 %. Si l'on classe la population du globe par tranches de 20 %, les revenus se répartissent comme suit, par ordre décroissant :

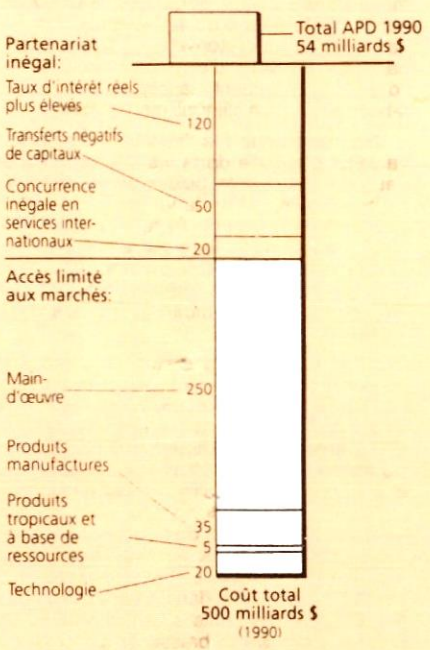
Population mondiale	Par du revenu mondial
1re tranche	82.7 %
2e tranche	11.7 %
3e tranche	2,3 %
4e tranche	1,9%
5e tranche	1,4 %

L'indice de développement humain

Depuis 1990, le "PNUD", Programme des Nations-Unies pour le développement, publie chaque année un rapport qui analyse l'état du développement humain dans les différents pays. Cette notion de développement humain permet de rompre avec la conception étroitement économique du développement qui prévaut souvent dans les organisations internationales mais aussi l'opinion publique. Traditionnellement le niveau de richesse des habitants d'un pays était mesuré uniquement par le PNB par habitant. On découvrait ainsi que le chômeur d'un bidonville d'Amérique du Sud qui a du mal à se loger, se nourrir, se soigner est bien mieux loti qu'un pêcheur du Pacifique qui se loge, se nourrit, se soigne correctement mais vit plutôt en autarcie hors d'un bidonville.

Le Chili avant le Portugal

Rompant avec cette idée, le rapport du PNUD définit un nouvel indice : l'IDH, Indice de développement humain. Cet indice est élaboré à partir d'une synthèse de trois éléments – l'espérance de vie – l'alphabétisation des adultes et l'accès aux produits nécessaires à la satisfaction des besoins fondamentaux. Ce dernier indice est mesuré à partir d'un PNB par habitant ajusté pour tenir compte du pouvoir d'achat réel, des distorsions des changes. Si les données statistiques ne sont pas toujours fiables pour établir cet indice, l'IDH bouleverse un peu les idées reçues sur la hiérarchie des pays. Les pays les plus riches ne sont pas toujours ceux que l'on croit. Il suffit parfois d'introduire de nouvelles données plus précises pour bouleverser les hiérarchies. Ainsi si l'on tient compte des inégalités homme-femme comme dans le dernier rapport de 1992, le Japon passe du 1er rang au 17e rang sur l'échelle de l'IDH. Par ailleurs un pays de la CEE comme le Portugal est seulement au 39e rang, dépassé par le Chili, l'Uruguay, la Corée du Sud. Le Tiers-Monde est-il toujours où l'on pense ?



Coût des marchés mondiaux pour les pays en développement (Milliards de $.E.U.)

Enrichir les riches

Mais l'intérêt de ces rapports annuels va bien au-delà d'un hit-parade des Nations. Chaque rapport est centré sur l'analyse d'un aspect du développement. Après avoir analysé les conditions internes du développement humain, le rapport de 1992 est centré sur les conditions externes. Ici le bilan est décapant. La critique du comportement et de la position des pays développés est virulente même si le langage reste très universitaire.

Si le terme de pillage n'est pas prononcé comment qualifier le comportement de prêteurs qui, entre eux, dans les années 80, avaient des taux d'intérêt réels de 4 % et prêtaient aux pauvres à 17 %. Aux 50 milliards de dollars annuels transférés du Sud au Nord par le mécanisme classique du service de la dette, il faut donc ajouter 120 milliards liés aux intérêts usuraires. Le rapport estime au total les pertes du Sud sur le marché mondial à 500 milliards de $ pour la seule année 90 : 250 milliards proviennent des gains liés aux transferts de main-d'œuvre, le reste provient du fonctionnement des systèmes financier et commercial, des transferts de technologie.

Silence les Sudistes !

Personne n'a contesté ces chiffres, diffusés dans le monde entier, connus de tous les financiers et diplomates. On mesure ainsi la violence de la colère du Sud, lorsqu'à Rio de Janeiro, les pays riches ont refusé toute remise en cause des relations Nord-Sud, toute augmentation sensible des transferts. Faut-il que les moyens d'expression du Sud soient faibles pour que de tels scandales ne soient pas plus violemment dénoncés ? C'est dire toute l'urgence de la reconnaissance de la parole du Sud. Il faut décoloniser notre regard, arrêter de parler d'aide, pour enfin écouter et accepter de voir ce qui pour les gens du Sud crève les yeux : il faut radicalement modifier nos analyses et nos comportements.

Alain Le Sann, Crisla, Lorient

– Rapports 90-91-92 sur le développement humain, éditions Economica.

Parmi les penseurs les plus cohérents et les plus critiques, les Indiens, appuyés sur un mouvement populaire puissant, sont particulièrement écoutés aujourd'hui. Le Crisla a donc édité la traduction d'un petit ouvrage de Anil Agarwal et Sunita Narain sur les problèmes d'environnement en milieu rural. Ils lient étroitement la défense du milieu et des ressources à une autogestion des villages, reprenant le concept gandhien de "République villageoise".

A commander au Crisla : 1 avenue de la Marne, 56100 Lorient. 50 F + 10 F de port.

Souscription

Pour permettre aux Bretons de nous lire, le PB est vendu sous son coût de revient. Pour compenser le déficit ainsi créé, nous comptons chaque mois sur la souscription, le "plus" que beaucoup d'entre vous ajoutent au prix de l'abonnement normal. Nous avons besoin de cette contribution solidarité...volontaire. Nous publions les noms des souscripteurs, sauf mention de leur part : que ceux qui veulent rester anonymes nous le disent c'est un droit. Notre relance d'été (cartons jaunes... ou rouges) n'est partie qu'en septembre. Nous vous invitons à répondre rapidement. Voilà un journal qui ne tient que par ses lecteurs, les "amis du Peuple Breton". Ceux-ci peuvent aussi s'y exprimer **librement**. Ce n'est pas si fréquent...

J.P. Subié, Trédrez (30) ; M. Quénéhervé, Cattenom (60) ; P. Gourdon, Issy (210) ; J.P. Conan (20) ; Y. Priou, Nantes (210) ; M. Floc'h (30) ; J. Laferrière, Camors (60) ; A.M. Le Roy, Douarnenez (20) ; B. Peyras (20) ; anonyme, Brest (20) ; R. Le Parc, Saint-Nazaire (40) ; Y.S. Loudéac (20) ; Guy Le Calvez, Pléhédel (60) ; Burbam, Chantepie (60) ; G. Deshayes, St-Herblain (30) ; M. Crugnol (60) ; A.B.F. (20) ; P.G. Coëtquidan (20) ; G.T., Lille (20) ; A. Ropars, Guiclan (20) ; J. Surpas, Petit Bersac (20) ; Y.J., Paris (20) ; J.Y. Pommelec (20) ; P. Morvan, Paimpol (110) ; L. Ollivier, Paimpol (20) ; Y. Roquet, Saint-Malo (40) ; J.Y. Le Morvan, Cavan (20) ; J. Cl. Cloarec, Brest (60) ; R. Carré, An Arvor (60) ; A. Le Bars, Guingamp (60) ; R. Le Du, Saint-Brieuc (20) ; E. Le Bot, Paris (60) ; Y.B. Montréer, Ploubezre (60) ; J.Y. Drillet, Saint-Brieuc (60) ; P. Le Bricquir, Saint-Quay-P. (20) ; M. Le Roy, Lechiagat (60) ; P. Guillou, Roscanvel (60) ; J.G. Moriou, Montreuil-Juigné (60) ; M. David, Rennes (60) ; G. Couetoux, Couéron (60) ; A. Poriel, St-Etienne-de-Montluc (20) ; L. Richard, Nantes (60) ; P. Rhun, St-Herblain (60) ; H. Caous, Plouézec (20). Total du mois : 2.520 F. Total de l'année : 18.482 F.

346 !

Tous ceux dont la bande d'abonnement porte le nombre 346 (ou tout nombre inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement. Merci pour notre trésorerie !

Pour un véritable pôle fédéraliste et progressiste breton, rejoignez-nous !

Bulletin d'adhésion
Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 NANTES Cedex, avec un chèque de 150 F.

En guise de sommaire

AGRICULTURE : Une étude de la DATAR prévoit une Bretagne au quart en friches pour 2008. Qu'en est-il ? (p. 6).

ÉCONOMIE : Un dossier exclusif sur la filière "œufs" en Bretagne (p. 8-9).

BILINGUISME : La rentrée du breton : des progrès et des combats, et un sondage intéressant (p.7).

JUMELAGES : La Bretagne est en tête pour le pourcentage de communes jumelées. Qu'est-ce que cela signifie (p. 10).

POLITIQUE : Notre édito sur le "oui" des Bretons (p. 4) et d'autres notes politiques (p. 11).

POBL VREIZH : Un nouveau récit-témoignage de Fanch Peru (p. 12-14), des notes politiques, des comptes rendus de lectures...

PEUPLES DU MONDE : Beaucoup d'Europe... et aussi le Tiers-Monde (p. 16-19 et 2).

CULTURE : Après les livres (p. 20-21), le Festival de Cinéma des peuples minorisés de Douarnenez avec le point sur le cinéma breton (p. 22-23), les disques (p. 25).

Sans oublier le courrier (p. 26) et Nono !

Je m'abonne au "PEUPLE BRETON"

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑
– tarif minimum : 140 F
– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 170 F (1)
– étranger : 170 F et plus (1)
– étranger par avion : 180 F et plus (1)

à partir de N° ..... inclus **"POBL VREIZH"**

● **Ci-joint le règlement par :**
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)
à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Méthode d'immersion

Il n'est pas un lecteur du P.B. qui ne connaisse la "méthode d'immersion". Il ne s'agit pas ici des témoins de Jéhovah qui précipitent leurs nouveaux adeptes dans la piscine pour être sûrs qu'ils soient bien baptisés, mais, de la pratique pédagogique de Diwan qui consiste à plonger les enfants dans un bain linguistique bretonnant destiné à contrebalancer les effets d'un environnement très souvent massivement francophone et aboutir, a-benn er fin, à un bilinguisme équilibré.

Variante connue ; la "méthode d'immersion partielle" pratiquée dans les filières bilingues des enseignements public et privé qui ne prend en compte que la vie scolaire de l'enfant, sans tenir compte du reste de son existence où, comme chacun sait, il trouvera avec facilité une télé 50/50 en breton, une radio 50/50 en français, une maman francophone et un papa bretonnant à moins que ce ne soit l'inverse.

André Lavanant, le distingué et opiniâtre président de Diwan, explique parfois qu'après avoir mis en place instinctivement cette méthode en Bretagne, on s'est aperçu qu'elle avait été inventée précédemment à Montréal dans les années 60. Cette ville étant bilingue, pour être efficace et afin qu'ils sachent nager dans tous les milieux, des parents anglophones mettaient leurs enfants dans des écoles totalement françaises, tandis que les francophones faisaient le contraire. La distance parcourue par ces bambins était dans les deux cas supérieure à celle des petits qui restaient bien sagement apprendre la brasse dans le bain linguistique d'origine.

Là où se trompe André Lavanant, c'est sur la datation du phénomène... En réalité, la "méthode d'immersion" a été inventée bien avant cela en France... Qui pourrait en douter ! Elle consistait à prendre des enfants uniquement bretonnants jusqu'à l'âge de 6 ans et à les plonger brutalement par un matin brumeux de septembre dans des écoles (publiques ou privées) uniquement françaises.

La méthode française présentait même un raffinement supplémentaire : une pratique de la délation systématique et institutionnalisée entre les enfants, bien utile à l'école et plus tard dans la vie courante.

Autre différence, en France il s'agissait d'une méthode d'immersion" totale, prolongée et définitive. Or, l'expérience prouve que si vous retenez votre belle-mère ou des enfants immergés pendant un temps trop long, surtout si en plus vous leur serrez le cou, il en résulte un fort pourcentage de noyades.

Il faut dire qu'avant toute préoccupation linguistique, nos grands pédagogues nationaux, relayés par les préfets et les hussards noirs (qu'il fussent de la République ou des écoles catholiques) avaient pour but de vider l'eau du bain.

Après quoi, il ne restait qu'à leur offrir les palmes académiques, car rien d'autre ne poussait plus sur nos terres asséchées. A moins que cette distinction ne leur fût attribuée pour améliorer encore leurs performances en natation.

AL LOUARN

Lu dans "Ouest-France"

Evrivez-leur pour leur dire ce que vous pensez de ces choix ! Dîtes-le aussi à France 3, avenue Janvier, Rennes !



☐ **Les nouveaux logos de France 2 et France 3, tels que vous les découvrirez aujourd'hui sur vos écrans. « Pour les trouver nous avons procédé à un appel d'offres qui a été long, disputé et pointilleux... Le temps des sigles que l'on ne comprend plus est fini. C'est fait pour durer. Un logo, ce n'est pas un pin's. C'est plutôt une tenue de travail qui doit être confortable, élégante, facile à porter », explique Hervé Bourges.**



☐ **Quelles sont vos impressions sur les nouveaux logos de France 2 et France 3 ? La mention de Bretagne-Pays de la Loire, disparaît au profit de France 3 Ouest, tandis que la Normandie conserve son identité. Qu'en pensez-vous ? Écrivez-nous à Ouest-France (Vivre aujourd'hui) 35051 Rennes cedex.**



(in O.F. 7/9/92)

Maastricht : Le "oui" des Bretons

En estimant que le vote "oui", malgré les défauts du traité de Maastricht, était préférable au vote "non" et au repli nationaliste qu'il implique, l'Udb a été en phase avec l'opinion bretonne. Près de 60 % des Bretons ont voté "oui" alors que la crise les touche au même titre que bien des départements qui ont voté "non". Cela s'explique en partie par une influence moindre du PCF, du RPR et du Front National, apôtres, majoritairement, du "non". Cela s'explique surtout parce que les Bretons ont les pieds dans l'Europe et que beaucoup n'entrevoient pas d'avenir hors de l'Europe politique et économique qu'il s'agit de construire.

Le vote "oui" est très majoritaire en Bretagne, en Alsace, en Savoie. Les 346.498 voix d'avance du "oui" en Bretagne et les 226.978 voix d'avance en Alsace correspondent à un total supérieur à l'avance du "oui" au niveau hexagonal. Autrement dit, *sans le vote spécifique des Alsaciens et des Bretons, le "non" l'emportait dans l'Hexagone !*

"Ouest-France" du 21-10-92 évoquait le *"oui franc des Bretons"*, *"les pays de la Loire divisés"*, *"les Bas-Normands contre"*. La réalité politique de l'Ouest vole une nouvelle fois en éclats.

L'Ouest vole en éclats

La Bretagne a voté "oui" à 59,1 % (59,9 % pour B4). Les pays de la Loire n'ont voté "oui" qu'à 51,5 % (7,6 % de moins) et la Basse-Normandie a voté "non" à 51,2 %. L'engagement massif et quotidien de "Ouest-France" dans la campagne n'a pas donné le même résultat dans des départements voisins où le taux de lecture du journal est comparable : 52,7 % de "oui" en Mayenne, 62,7 % de "oui" en Ille-et-Vilaine, soit 10 points de plus !

Tous les départements bretons ont donné plus de 56,6 % au "oui", alors que le seul département de l'Ouest proche, sur ce plan, de la Bretagne, n'atteint pas 55,8 %. Puis on tombe à 52,7 % en Mayenne, 47,8 % dans la Manche, 49,7 % en Vendée (avec De Villiers) et 49,2 % dans la Sarthe. Sans oublier les 47,8 % de la Manche, les 48,4 % de l'Orne, les 49,9 % du Calvados.

Avec une agriculture et un agro-alimentaire dont les débouchés sont largement européens, un Centre-Bretagne à l'agonie dont la seule aide est européenne, une situation maritime qui tourne la Bretagne vers l'arc atlantique, les Bretons, malgré une population en vieillissement marqué, un poids du monde rural plus élevé qu'ailleurs, des conditions sociales difficiles, n'ont pas eu peur de plus d'Europe. Le réflexe nationaliste français, le repli sur l'Hexagone, la peur du grand large ont été bien plus faibles que dans l'Ouest intérieur et que dans la grande majorité de la France. Le "oui" des Bretons dépasse même largement celui des Irlandais !

Maintenant, c'est aux Bretons, et à tous leurs alliés de l'Europe périphérique et de l'arc atlantique, de peser ensemble pour que la CEE à construire tienne plus compte de leurs besoins. L'augmentation du fonds d'aide aux régions défavorisées, prévue par Maastricht, va dans ce sens.

U.D.B.

Encore quelques remarques sur le référendum

La campagne pour le non a donné lieu à un déferlement de nationalisme chauvin, proche de la xénophobie parfois, refusant l'idée européenne et la notion de fédéralisme. Des militants bretons de l'AREV, qui prônait le "non", ont corrigé leur position, dans ce contexte, en optant pour le vote blanc. De toutes façons, les Bretons ont opté massivement et n'ont guère suivi les notables. Dans le Finistère, l'équipe RPR Goasduff-De Ménou-Miossec a été désavouée dans ses fiefs léonards, de Plabennec à Landivisiau en passant par Plouvorn.

(Suite p. 11)

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente LA VIE BRETONNE

B.P. 419
22404 LAMBALLE CEDEX

Humeur

L'alibi humanitaire

Rétablir la circulation des convois humanitaires vers Sarajevo et les autres villes de Bosnie pilonnées par l'artillerie et l'aviation serbe : tel semble être le grand dessein de l'ONU, de la CEE, des "grandes puissances". Que les mêmes forces serbes occupent et contrôlent les 2/3 de la Bosnie, près de 40 % de la Croatie ne semble gêner personne, en haut lieu. Ces agressions, sans précédent sur le continent européen depuis 1945, accompagnées de massacres également sans précédent, posent question, et pas seulement aux victimes. Alors que l'agression contre le Koweit, beaucoup moins meurtrière, avait entraîné la mise en œuvre d'une diplomatie active et de gros moyens militaires, cette fois, c'est le néant, avec un paravent humanitaire.

Faire parvenir du pain, de la poudre de lait, quand les bombes et les obus pleuvent, paraît dérisoire. C'est un peu comme si les alliés de 1942-45 avaient parachuté des quignons de pain sur les camps de la mort, pour que les détenus ne meurent pas le ventre vide.

Cela nous permet de mesurer l'égoïsme des Etats-Nations dans toute sa splendeur. Le Royaume Uni, si présent dans la guerre du Golfe ? La France et sa défense des droits de l'homme : en fait, on n'est pas fâché, des deux côtés, de voir l'Allemagne en proie à des difficultés internes dues à l'afflux de réfugiés, de voir le géant de l'Europe en posture difficile. Du côté des Etats-Unis, on se réjouit de voir l'Europe concurrente affaiblie. Les Bosniaques peuvent mourir, les "grands" ont leurs petits calculs et leurs échéances électorales. Sans être stratège ni "va-t-en guerre" (la guerre est déjà bien là), on ne peut s'empêcher de penser que les avions, les missiles, aujourd'hui, ça peut être diablement efficace. Qu'une batterie d'artillerie, sur une colline, ça peut être neutralisé en quelques minutes. Qu'une telle intervention aurait eu – aurait – une valeur dissuasive certaine. La Serbie n'a jamais caché son expansionnisme.

Les Etats-Nations attendent-ils que la besogne soit terminée (la Grande Serbie). Ils donneraient ainsi un terrible avertissement à ceux qui, en Europe, sont encore sous le joug et ne disposent pas de leurs droits nationaux. Pire que lors de l'Anschluss et que Munich en 1938, les "grandes puissances" montrent, à chaque heure qui passe, leur mépris du droit et de la liberté.

La télévision de la rentrée :
Centralisme en hausse

Les chaînes parisiennes de télévision s'échangent une fois de plus les grandes vedettes de la petite famille des présentateurs de variétés et d'informations. Et continuent de passer de juteux contrats avec des "sociétés de production" où l'on retrouve souvent le même petit monde.

Pendant ce temps, les stations "régionales" reçoivent avec parcimonie les moyens d'occuper à bas prix quelques heures d'antenne hebdomadaires. Sans consultation de quiconque, "FR3 Bretagne-Pays de la Loire" devient "France 3-Ouest"... Ah ! que voilà une appellation qu'elle est belle,... accrocheuse et tout. Qui donne de notre région une image riche, laissant béat d'admiration l'étranger privé d'ouest... Il y a un véritable scandale à voir ainsi l'argent de la télévision se concentrer sur Paris, privant du droit de parler et de créer pour le grand nombre tout ce qui ne se rattache pas au milieu parisien du spectacle télévisé et de l'information.

Pourquoi faudrait-il éternellement que des chaînes de télévision et de radio payées par tous aient toutes leur siège à Paris, et y déversent la quasi-totalité de leurs budgets ? Ne peut-on parler intelligemment à Nantes – ou à Lille, ou à Lyon – des affaires du monde ? Y faire des choix de spectacles et d'animation, de reportages, qui en vaudraient bien d'autres, et qui donneraient à des professionnels de qualité des chances et des moyens qui leur sont aujourd'hui refusés ? Comme on le fait à Milan, Barcelone ou Francfort. Ou Cardiff... La concurrence et la qualité y gagneraient rapidement.

Sécurité ou vandalisme ?

15 jours après que l'on ait éteint les lampions de Brest 92, sur l'autre rive de la rade de Brest qui a accueilli 1.800 navires traditionnels à voiles et plus d'un million de visiteurs pour la plus grande fête maritime jamais organisée en Bretagne, un ingénieur de l'Équipement de Quimper a envoyé un bulldozer avec deux gendarmes raser l'un des derniers chantiers de construction navale traditionnelle en bois, celui des frères Stipon, au Fret (sur lequel un film vidéo a été récemment réalisé pour évoquer leur métier). C'est absolument incroyable ! Et ceci s'est passé le 31 juillet, c'est-à-dire au moment où le maximum de responsables politiques et de responsables d'associations sont traditionnellement absents. Cet acte de vandalisme révoltant était manifestement prémédité depuis longtemps. "Prime à la sécurité face au patrimoine", note "Ouest-France" (1/8/92).

Justice par l'Europe

L'Union Démocratique Bretonne se réjouit que justice ait enfin été rendue à Felice Tomasi, militant corse, longtemps emprisonné en Bretagne avant d'être acquitté après cinq ans et sept mois de détention.

La France, condamnée à l'unanimité le 27 août dernier par la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour sévices (lors de la garde à vue) et détention abusive, devra lui verser un million de francs. L'UDB se félicite de ce verdict qui marque une importante victoire sur la raison d'Etat et un échec des prétentions de la France d'apparaître comme le pays des Droits de l'Homme. Plus d'Europe, cela a parfois du bon !

Être ou ne pas être ?

Personne n'est responsable de l'arrestation massive de Juifs au "Vel d'Hiv" en 1942. En tous cas, pas la République française. Son président l'a démontée. En effet, Pétain, d'après Mitterrand, bien que chargé des pleins pouvoirs par les élus du Front Populaire de 36, avait mis la République française au congélo. Donc, celle-ci était évanouie ! Bravo ! Pas coupable, pas responsable. Impeccable. Inoxydable. Incontournable.

Mais la France, qui par définition est éternelle, avait-elle oublié de respirer en 42 ?

Question simple, posée aux hommes de cœur et d'esprit généreux, qui se plaignent du réveil du national-chauvinisme malpropre dans certains pays manquant de lumières.

Joël GUÉGAN

PROSPECTIVE ET TERRITOIRES

DATAR

Aménagement

La Bretagne en friche ?



Un document édité par la Datar (avril 92), sous la signature de Marc Michel, ingénieur agronome (Ouest Atlantique), intitulé "l'avenir du monde agricole dans l'Ouest : le cas de la Bretagne" analyse les tendances statistiques dégagées des recensements généraux de 79 et 88 et les perspectives envisageables jusqu'à 2006 !... *"Compte tenu de la longueur du cycle d'investissement, les tendances relevées lors de recensements généraux sont usuellement de très fiables indicateurs des évolutions et permettent d'être assez précis quant à la prévision des évolutions à terme assez éloigné"*, comme l'indique l'auteur.

Les inquiétudes exprimées ici et là pour l'avenir de l'agriculture, et son importance dans l'économie bretonne nous paraissent justifier la publication de l'essentiel de l'article, dont la portée n'échappera pas à nos lecteurs !

Des faits inquiétants

– D'ici 1998, 810.000 ha (soit 46 % de la surface agricole utile ou l'équivalent d'un rectangle de 100 km de long et 81 km de large) devraient changer de main. Pour 530.000 d'entre eux, la succession n'est pas clairement assurée. Premier signe inquiétant de vieillissement et d'absence de renouvellement de la population active.

– Le nombre total d'exploitations diminue (151.000 en 1970, et seulement 74.000 en 1997 si les tendances actuelles se confirment). Deux fois moins !

– Pour les exploitations à temps complet (112.000 en 1970), on peut estimer leur nombre à 39.000 en 2006, soit trois fois moins... Et encore, sans intégrer d'éventuels facteurs aggravants (quotas laitiers, concurrence accrue de certaines régions hexagonales ou européennes) !

– Salariés agricoles : il n'en reste plus que 7.000 à temps plein en 1988. Leur nombre a diminué de 42 % entre 1979 et 1988. En dehors des zones maraîchères, les salariés agricoles n'existent plus.

– La population agricole totale (actifs, salariés permanents et familles) voisine du demi-million en 1970, avoisinera les 230.000 en 1997.

– Les exploitations de 35 ha et plus, considérées par l'auteur comme "viables à moyen et long terme" ne sont que 15.000, soit pratiquement une sur six, et elles n'occupent que 40 % de la SAU.

– Pour respecter parfaitement le point de vue de l'auteur, nous reproduisons le dernier paragraphe de cette partie du texte : *"Par ailleurs, l'observation des débats actuels sur l'avenir de l'agriculture nous indique que pour la première fois, il y a CERTITUDE QUE LE NIVEAU DES PRIX GARANTIS NE CESSERA DE BAISSER POUR SE RAPPROCHER DU NIVEAU DES COURS MONDIAUX, que ce soit pour des raisons intérieures (budget et surproduction) ou extérieures (GATT, Pression des USA, Australie, Nouvelle-Zélande et Argentine). Donc, cela ne peut que conforter, malheureusement, les tendances observées."*

L'avenir

L'auteur souligne trois aspects du problème agricole breton :

1) Une augmentation des friches *"inéluctable"* avec deux schémas extrêmes : soit la friche laissée en jachère improductive, soit une politique volontariste de reboisement (avec tous les problèmes d'investissement, de remembrement des parcelles souvent les plus dispersées et les moins riches...). La première hypothèse semble nettement plus probable, malheureusement.

2) En terme de technique agricole, l'évolution du débat intensification-extensification. La baisse des prix agricoles commence à induire des comportements différents, avec utilisation moindre d'*intrants"* (produits achetés) et dégagement d'une marge brute supérieure (par exemple, bovins en élevage, et non plus taurillons élevés au maïs). La pollution diminue. Mais le consommateur acceptera-t-il de payer un supplément de prix qui permettrait d'aller encore plus loin vers la qualité et l'extensification, puis progressivement vers une agriculture biologique plus répandue ?

3) La désertification, c'est-à-dire le risque d'écroulement des communes rurales dont l'agriculture est le tissu économique dominant. La drastique diminution du nombre d'exploitations entraînera la fermeture de commerces, de banques, de services publics, limitant ainsi l'attractivité des campagnes et provoquant peut-être un *"phénomène d'accélération au-delà des tendances naturelles des départs pour des raisons d'isolement social..."*

Faire autre chose ?

Peu compétitives pour les grandes cultures, par rapport aux grandes plaines céréalières et betteravières, nos terres ne se prêtent qu'à une seule alternative apparente : le reboisement. Mais celui-ci ne change pas grand-chose à la nature du problème. Pas plus que quelques tentatives récentes, comme la relance de la pomme à cidre et de l'élevage des chevaux.

Le tourisme à la campagne ne constitue qu'un appoint.

En résumé, ce bilan donne un tableau sombre de l'avenir agricole breton, mais il s'agit d'une étude réalisée par un professionnel qui se penche sur des données fiables, concernant une période significative. Dans la zone de polyculture-élevage majoritaire dont le sort est lié avant tout au soutien financier de la CEE... *"qui ne peut être que décroissant"*, les seuls secteurs pour lesquels l'auteur entrevoit un maintien honorable sont :

– la production horticole et maraîchère

– les productions hors sol

– les couronnes rurales des grandes villes.

Les lecteurs du "Peuple Breton" d'octobre trouveront peut-être un décalage entre l'article d'André Pochon et cette étude. Il s'agit ici de poser l'ensemble du problème, à moyen terme, alors que Pochon analysait de manière très précise (et combien efficace) les effets immédiats de la nouvelle PAC. Ces deux articles, complémentaires entre eux peuvent évidemment être... complétés par d'autres points de vue, justifiés par l'importance et la complexité de la question agricole !

J. Guégan

La rentrée du breton

On compte environ 1.515 enfants, de la maternelle à la troisième, à être scolarisés de façon bilingue-breton et français. Les effectifs de Diwan ont augmenté d'environ 17 %, passant de 832 élèves à 970. La filière bilingue de l'enseignement public a connu une croissance analogue (18,4 %), passant de 460 élèves à 545. La nouveauté, depuis l'an dernier, est le petit effort de l'enseignement privé : 5 classes bilingues dans le Finistère, avec 78 élèves, dont une nouvelle, à Carhaix (23 inscrits) où il a aussi une filière Diwan. 2 classes ou filière dans le Morbihan : St-Guen de Vannes (59 élèves en maternelle et primaire) et St-Michel à Carnac (24 enfants).

Il faut ajouter à cela l'essor du collège Diwan au Relecq-Kerhuon, le seul, pour l'instant, de l'association culturelle bretonne. Il compte désormais 88 élèves, dont deux classes de sixième. Au total, Diwan compte près de 970 élèves. La convention avec l'État ne couvre pas les frais de formation des maîtres ni le salaire des professeurs de collège. De ce fait, Diwan a toujours besoin de l'aide militante.

L'importance stratégique de Diwan pour l'enseignement en breton est attestée par les problèmes de la filière bilingue de l'enseignement public. L'Inspection académique des Côtes-d'Armor voulait fermer la classe bilingue de Trégastel : il a fallu trois jours d'école pour que les 15 élèves soient accueillis dans l'école de Trégastel et non à Lannion où ils devaient être regroupés. Avec un tel effectif sur deux niveaux Diwan aurait sans doute ouvert une seconde classe ! A Lannion, le conseil municipal a décidé de regrouper les 118 élèves de la filière publique bilingue dans le même groupe scolaire, pour des raisons pédagogiques, de la maternelle au CM2. A Pabu, une deuxième classe bilingue a été ouverte.

Fidèle à ses habitants, l'inspecteur d'académie du Morbihan (voir PB d'octobre 91) continue à bloquer l'ouverture d'une classe à Sarzeau alors qu'il y a 27 inscrits. Notre ami Didier Goupil, parent d'élève, a entamé une grève de la faim dans une caravane à proximité.

Que deviendra la filière bilingue publique au lycée? On sait que dans le domaine de la langue bretonne, l'Education nationale n'agit que si on la pousse fortement.

Tout ceci est positif mais modeste : 4.150 élèves suivaient les cours de breton au lycée l'an dernier. On ne peut dire encore combien ils seront cette année. 810 élèves environ ont opté pour le breton au baccalauréat.

Malgré des encouragements locaux (le Conseil général du Finistère) tout cela est minime et la réforme Jospin des lycées, limitant les options, a encore aggravé la situation du breton. Du pain sur la planche !

Rappelons qu'il a fallu trois semaines de grève de la faim il y a 19 mois... pour obtenir la nomination du premier professeur certifié de breton en Loire-Atlantique !

Jeûner pour le breton *(suite)*

Didier Goupil a commencé le 10 septembre une longue grève de la faim.

On lui refuse depuis deux ans l'ouverture d'une classe bilingue alors qu'il y a 22 enfants inscrits pour la maternelle et 14 pour le primaire, et qu'il y a l'accord de la municipalité.

L'inspecteur d'académie veut multiplier les conditions préalables (accord du conseil des maîtres, du conseil d'école, du CDEN, engagement des parents pour 3 années) avant d'accepter une simple promesse pour la rentrée 1993.

Les partisans de la "purification linguistique" sont à l'œuvre.



Bilinguisme :

Un sondage encourageant pour la signalisation bilingue... et le reste

Le Conseil général du Fnistère vient de commander un sondage à TMO-Ouest, l'organisme rennais qui avait déjà travaillé sur la question de la langue bretonne pour Franch Broudic. 1.000 personnes ont été interrogées en août 1992 pour mesurer "la perception d'une po- litique en faveur de la langue et de la culture bretonne".

– Signalétique routière bilingue : 92 % des sondés l'ont remarquée, dont 94 % des Finistériens. 77 % des sondés ont eu un sentiment immédiat "très ou plutôt positif" et 4,5 % seulement" plutôt ou très négatif". Ces chiffres passent à 82,5 % et 4 % pour les Finistériens. Le taux de satisfaction fléchit à 71,5 % pour les touristes de la région parisienne et remonte à 73 % pour les autres touristes de l'hexagone, pour atteindre 89 % chez les étran- gers. Ceux qui ont ressenti un dé- paysement le jugent à 93,5 % positif. Chez les touristes bretons mais non finistériens, 67,5 % se déclarent "tout à fait ou plutôt d'accord". Les moins de 20 ans sont 83 % à être favorables, les 20-39 ans 82 %, les plus de 40 ans ne sont "que" 73 %, ce qui est encore beaucoup.

98 % des sondés reconnaissent au Finistère une forte identité culturelle. 1/3 considèrent que cette identité est plus forte que celle des autres départements bretons, 1/5 la trouvent comparable.

Identité et tourisme

L'identité culturelle, c'est d'abord le patrimoine architectural religieux puis les sites touristiques, puis la mer, l'architecture civile, le folklore (14 %), la gastronomie, la musique et la danse (13,5 % de citations), les fêtes, les paysages, la langue (8 %). Pour 49 % des sondés, la force de l'idendité culturelle joue un rôle important dans le choix de leur lieu de vacances. Pour les étrangers, ce pourcentage monte à 73,5 %. Pour 79 % des touristes bretons, le breton est une véritable langue, et non un dialecte ou un patois. Pour 47 % des sondés, la place du breton est très importante ou assez importante dans le département. **92 % disent qu'il faut conserver le breton** (dont 94,5 % pour les Finistériens). 82,5 % pensent qu'on doit pouvoir apprendre le breton à l'école si on le désire ; parmi eux 88 % des Finistériens. Réalité dont on est encore loin. 41 % des sondés se déclarent intéressés par des cours ou des stages d'initiation à la langue ou à la culture bretonne.

Cette volonté de conserver, de connaître, de rendre le breton accessible, ne correspond guère à la politique des pouvoirs publics. Avec l'aide de l'Europe, seul les pouvoirs locaux, communes, départements, région, sont en mesure de répondre à l'attente de la population. A ce niveau local et breton, il reste encore beaucoup à faire. Que fait le Morbihan, par exemple, dans ce domaine ?

La filière œufs en Bretagne

Dans de nombreuses productions d'élevages, la Bretagne se retrouve au premier rang des régions hexagonales. Parfois, elle écrase les autres régions. C'est le cas en production porcine, mais aussi en aviculture, notamment pour la production d'œufs où elle concentre 40 % de la production hexagonale. Lorsqu'elle atteint un tel stade, alors le pouvoir parisien prend peur et tente de susciter des complexes démesurés sur d'autres parties du territoire.

Ainsi, en 1982, le pouvoir socialiste prévoyait un vaste complexe porcin à Brignolle, près de Toulon. (Quatre cent mille porcs par an auraient été produits sur ce site !). Mais les éleveurs bretons ont eu raison de ce projet.

Malgré la grande crise qui secoue l'œuf, la Bretagne, affaiblie, a, grosso modo, maintenu sa production. Alors, le pouvoir socialiste tente à nouveau de l'affaiblir par le projet "Polhman". Ce projet prévoit la construction d'un complexe avicole de 6 millions de poules pondeuses. La réalisation de ce complexe pèserait lourd sur le devenir de multiples branches : aliment du bétail, autres productions animales, biscuiterie, etc. Le rachat de multiples biscuiteries bretonnes par des groupes étrangers a incité récemment Coopagri, Éven, Le Gouessant et la Sill a racheter Gercavi, entreprise d'Ovoproduit, afin de maintenir la production en Bretagne. Les différents acteurs économiques commencent à comprendre que tous les maillons de la chaîne agro-alimentaire sont interdépendants ; ceci oblige à une solidarité.

Examinons les différents maillons de la branche "œufs".

1. Station de pathologie aviaire de Ploufragan ; 2. Institut de sélection animale, Quintin ; 3. Poussinières en parentales (poulettes) ; 4. Multiplicateurs (ponte, œufs à couver) ; 5. Couvoirs ; 6. Poussinières en commerciales ; 7. Éleveurs de pondeuses ; 8. Entreprises d'ovoproduits et de conditionnement d'œufs ; 9. Abattage de poules de réforme.

A cet ensemble, il faut ajouter les entreprises d'aliment du bétail.

A Ploufragan travaillent environ 20 chercheurs. Ils mettent au point de nouvelles souches, plus résistantes et cherchent à améliorer la productivité des poules pondeuses.

En collaboration avec ce centre de recherche, nous trouvons l'Institut de Sélection animale de Coëtlogon dans les Côtes-d'Armor. Cette entreprise de près de 300 salariés dont 50 se consacrent à la mise au point de souches de poules pondeuses, exporte dans le monde entier.

La Bretagne possède deux grands couvoirs : la SFPA (Société française de production avicole) implantée à Mûr et à Nantes. Cette entreprise atteint 70 salariés. Sa concurrente "Amice", elle aussi implantée dans les Côtes-d'Armor, a un effectif de 92 salariés. Le couvoir est un élément central de la chaîne. Pour les calculs, on estime que les phases 3, 4 et 6 représentent 50 % de l'effectif du couvoir.

On a donc : 70 + 92 = 162 salariés
Phases 3, 4 et 6 = 81 salariés
Total = 243 salariés

L'effectif des poulettes se répartissait ainsi en 1988 :

22	5.076.211	(source Itavi)
29	1.561.255	——
35	1.890.609	——
56	1.990.512	——
44	250.000	(Source Agreste. Ne concerne que la phase 4)
	10.768.587	

Nous arrondirons ce chiffre à 11 milions de poulettes. Selon divers intéressés, l'effectif breton se situerait plutôt entre 11 et 12 millions de poulettes. A cette époque, l'effectif "poulettes" de l'Hexagone totaliserait 18 millions de poulettes. La part de la Bretagne est donc de 11/18 = 61 % hypothèse basse ou 12/18 = 66 % hypothèse haute.

La Bretagne exporte des poulettes. Ainsi, le SFPA a exporté 1,5 million de poulettes (hors BZH) en 1991. le coût de revient des poulettes est inférieur en Bretagne, et elles sont de meilleure qualité. Le savoir-faire des Bretons est reconnu. On remarquera la place du département des Côtes-d'Armor.

Ces poulettes une fois élevées arrivent chez les éleveurs de poules pondeuses. En 1988, l'effectif des poules pondeuses se répartissait ainsi :

	Nbre d'élevages	Nbre de poules pondeuses	Effectif moyen par élevage
22	407	10.104.655	24.827
29	163	4.752.310	29.155
35	45	763.550	19.967
56	210	4.354.732	20.736
44	35	644.000	18.400
Bzh	860	20. 619.247	23.975
		Arrondi à 21 M.	Arrondi à 24.000

On remarquera là encore la prépondérance du département des Côtes-d'Armor. A lui seul, ce département fait près de la moitié de la production bretonne.

22	47,5
29	22,5
56	20,7
35	4,3
44	4
BZH	100 %

A cette époque, l'effectif hexagonal de poules pondeuses atteignait 47 millions (élevage intensif) et 52 millions (tous élevages confondus). La part de la Bretagne était donc de 45 %.

On remarque la différence entre le pourcentage de poulettes (61 %) et le pourcentage de poules pondeuses (45 %) détenues pour la Bretagne.

En 1990, l'Hexagone a produit 14,5 milliards d'œufs. Mais, 12,7 miliards d'œufs furent commercialisés (soit 88 %). Le reste représente l'autoconsommation. Sur ces 12,7 d'œufs commercialisés 4, 359 milliards sont d'origine bretonne, soit 34,2 %.

Si la Bretagne détient 45 % du cheptel pondeuses, elle aurait dû avoir au moins 45 % de la production d'œufs commercialisés. La différence 45 – 34,2 = 10,8 correspond à des exportations d'œufs conditionnés ailleurs. Belle proportion.

	Dpt	Emplois
Trégor œufs	22	15
Lamandé	22	39
Les Fermiers d'Argoat	22	30
Générale de l'œuf	22	75
OVIPAC, EPI BZH	22	45
SAOP	22	9
Total		213
Lavanant	29	10
La Ferme Saint-André	29	14
GERCAVI	29	27
Kreiz Breiz Ovoproduit	29	9
Total		60
Rebours	35	81
Coquelins	35	3
Caradec	35	100
Dutertre	35	15
Total		199
A.B.C.D.	56	118
Le Gal	56	20
Le Cam	56	40
SARMOR	56	20
Total		198

La proportion d'œufs bretons conditionnés ailleurs est importante : 24 %. Prix d'un œuf sur 4 ! Que d'emplois de perdus !

Ensuite, les œufs sont soit conditionnés, soit envoyés dans des casseries industrielles.

Nous n'avons pas réussi à avoir le nombre de centres de conditionnement en Loire-Atlantique. La grande majorité des œufs ont été onditionnés par les éleveurs.

Le total B4 des emplois ayant trait au conditionnement atteint 670. Tout à l'heure, nous avons dit que 24 % des œufs produits en BZH étaient conditionnés ailleurs. Ce sont donc 670 x 24 : 100 = 160 de perdus.

Les structures

La ferme Saint-André à Ergué-Gabéric, près de Quimper, fait partie du groupe Bernard Tapie !

ABCD fait partie de la coopérative CECAB.

ÉPI Bretagne et OVIPAC sont des filiales de Coopagri. Le 31 juillet 1992 a été créée à Carhaix la société OVOCOM qui a pour but la commercialisation des œufs de consommation.

Hors Bretagne, il n'existe seulement que quatre casseries industrielles ! "Les 3 Vallées dans la Mayenne", "Y.A." en Maine-et-Loire, "Liot" en Vendée et "Ovonord" dans le Nord.

Trois de ces entreprises se situent aux portes de la Bretagne. Dans les années 80, les centres de conditionnement avaient essayé de déplacer la production de poules pondeuses, de la rapprocher des zones de consommation (notamment Rhône-Alpes). Cette politique a échoué ; les éleveurs bretons ont bien résisté, même s'ils ont perdu quelques plumes (parts de marché). Aujourd'hui, la concurrence ne se joue plus entre la Bretagne et les autres régions de l'Hexagone, mais au niveau international, notamment entre la Bretagne et les Pays-Bas. Signalons aussi la Sicamob qui s'occupe de la commercialisation des œufs (trois salariés).

Nom	Dépt.	Lieu	Salaires
Socavol	22	Saint-Brandan	182
Serandour	22	Quintin	32
Collobert	29	Cléden-Poher	80

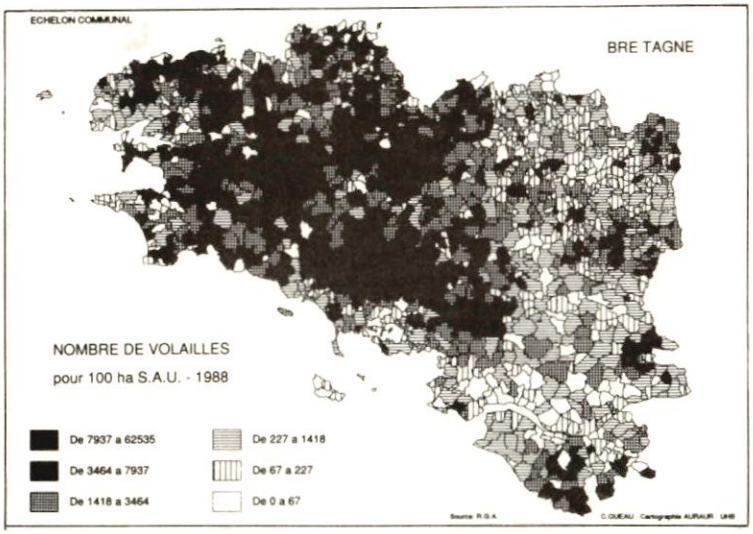
Une fois leur carrière achevée, ces poules de réforme sont abattues.

Avec 282 salariés, les principaux abattoirs de poules de réforme sont :

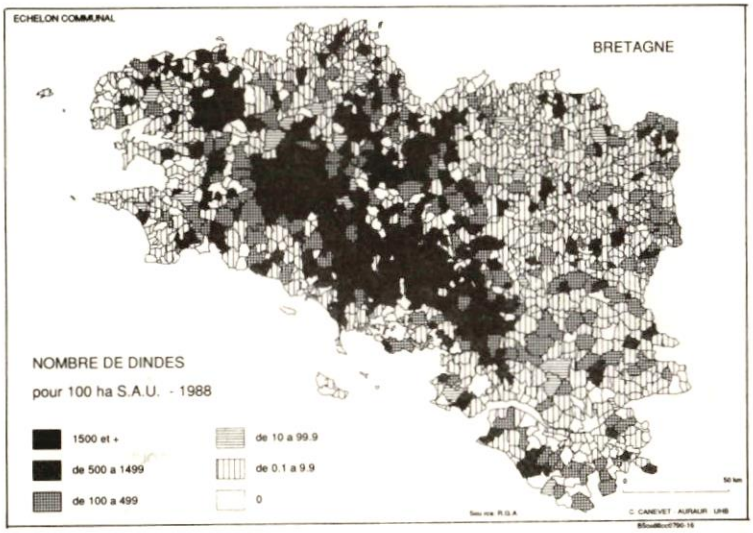
Seuls Socavo et Collobert abattent **exclusivement** des poules de réforme. Une autre partie des poules bretonnes est abattue chez Fléchart dans l'Orne. (Voir aussi la production de lapins en Bretagne, "PB" avril 92). mais la quasi-totalité des poules pondeuses est abattue en Bretagne (90 à 95 %) selon le directeur d'un abattoir spécialisé. On remarquera que l'abattage des poules de réforme est concentrée sur deux départements ! Les Côtes-d'Armor et le Finistère.

A cette chaîne, il faut ajouter l'alimentation du bétail. Environ 10 % de l'alimentation du bétail en Bretagne leur est destinée. Sur les 4.682 salariés que nous avons recensés (aliments composés + compléments.protidiques) dans le "Peuple Breton" de juin dernier ; 470 salariés dépendraient de la production "œufs".

A l'amont de cette branche, il faudrait aussi signaler la construction de bâtiments d'élevages. Nous n'avons aucun chiffre concernant ce secteur d'activités.



Deux cartes de C. Canevet ("40 ans de révolution agricole en Bretagne" - Skol-Uhel ar vro.



Conclusion : l'œuf et l'emploi

De nombreux emplois dépendent de la production d'œufs :

Ces chiffres ont été calculés dans l'hypothèse basse. Je pense que l'on peut dire qu'en Bretagne 3.000 personnes environ dépendent de cette production ! Un éleveur de poules pondeuses crée donc 2,5 emplois industriels.

Si la Bretagne ne peut pas élever toutes ses poulettes, c'est que, aussi, se posent des problèmes d'environnement. La fiente de pondeuses est extrêmement riche. Récemment, des éleveurs, avec l'aide du Conseil général des Côtes-d'Armor, viennent de créer une station de traitement : Fertival située à Quintenic (Voir PB 337).

Perspectives

La grande crise des années 80 a mis en relief les atouts et les faiblesses de cette production bretonne.

Atouts : Le savoir-faire et la ténacité des éleveurs bretons. *"Il n'y a que la retraite qui arrête les éleveurs bretons"* me disait le directeur d'un couvoir. Le chaînon aliment du bétail est très compétitif et permet d'assurer la pérennité de cette production. Actuellement, la Bretagne se lance dans les ovoproduits (voir ABCB, Kreiz Breizh Ovoproduits, etc) cette plus forte valeur ajoutée conforte encore les élevages. Enfin, au niveau prophylaxie, l'élevage breton est cité en exemple.

Faiblesses : Cette crise a entraîné un vieillissement de l'appareil productif ; son renouvellement est faible. Ce dernier fait est aggravé par l'annonce du plan Pohlmann. Dans ce secteur, la concurrence est très forte ; les Hollandais exportent 25 % de leur production ! Enfin, la Bretagne est éloignée des centres de consommation ; ce fait est aggravé avec la réalisation du marché unique.

Afin de maintenir ses parts de marché, l'ensemble de la profession envisage la création d'une institut technique de l'œuf chargé de l'éclairer sur les stratégies à mettre en œuvre. Les deux principaux défis se nomment **Environnement et éthologie animale.**

Hervé PERSON

La Bretagne est ouverte sur le monde

Dans une étude intitulée "Les relations internationales des communes de l'ouest", le géographe P.Y. Le Rhun souligne des éléments intéressants, à partir des fichiers qui recensent les jumelages officiels.

Dans le Finistère, 24,5 % des communes participent à un ou plusieurs jumelages. Ce taux tombe à 9,2 % en Vendée et à 9 % dans le Maine-et-Loire. On verra dans le tableau ci-dessous qu'hormis l'Ille-et-Vilaine, les départements bretons sont plus ouverts, dans ce domaine, que l'ouest et que la moyenne française ;

Pourcentage de communes jumelées :

Département	%
22	13,9
29	24,5
35	11,1
44	22,2
56	18,8
B5	17,7

Département	%
49	8,7
53	11,2
72	10,6
85	8,8
Ouest	10
F	6

Les Côtes-d'Armor et l'Ille-et-Vilaine ont un grand nombre de communes à population très faible, ce qui diminue les possibilités de jumelage, comme aussi la Sarthe et le Maine-et-Loire.

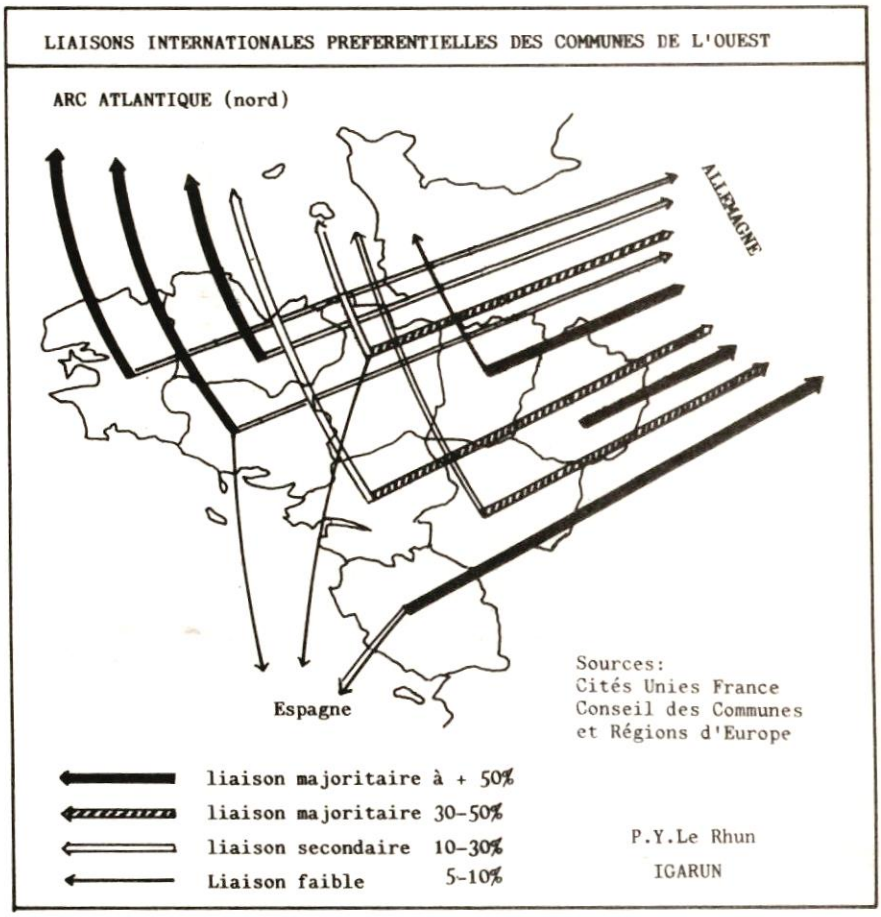
La géographie

A l'échelle de l'Europe, les jumelages s'inscrivent dans un triangle hexagone - îles britanniques - Allemagne et Bénélux. Allemagne et îles britanniques représentant souvent plus de 80 % des jumelages.

Dans les îles britanniques, la plupart des jumelages bretons concernent les pays celtiques (Irlande, Cornouaille, Pays de Galles, Ecosse), ainsi que le Devon. A l'est du Devon, les jumelages sont rarissimes.

En Bretagne occidentale (trois départements), les jumelages "celtiques" sont largement en tête (55 % dans les Côtes-d'Armor, 51 % dans le Morbihan, 48 % dans le Finistère). L'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique (13 % et 18 %) sont plus attirés par l'Allemagne (32 et 42 %). Quant à l'ouest non breton, il va surtout vers l'Allemagne et aussi vers le S.E. anglais.

Liaisons internationales préférentielles des communes de l'Ouest



Par contre, les relations avec l'Europe du Sud sont très minoritaires : un jumelage recensé avec le Portugal, deux avec l'Italie, deux avec la Grève, vingt-deux avec l'Espagne.

Un Arc atlantique incomplet

On peut remarquer que les tendances décrites ci-dessus rattachent nettement la Bretagne aux régions de l'Arc atlantique vers le Nord. Si l'on considère que les jumelages peuvent aussi être porteurs sur le plan des solidarités et de l'économie, il faut souhaiter un renforcement des échanges avec la péninsule ibérique (Euskadi, Galice, Asturies, Portugal, etc...)-

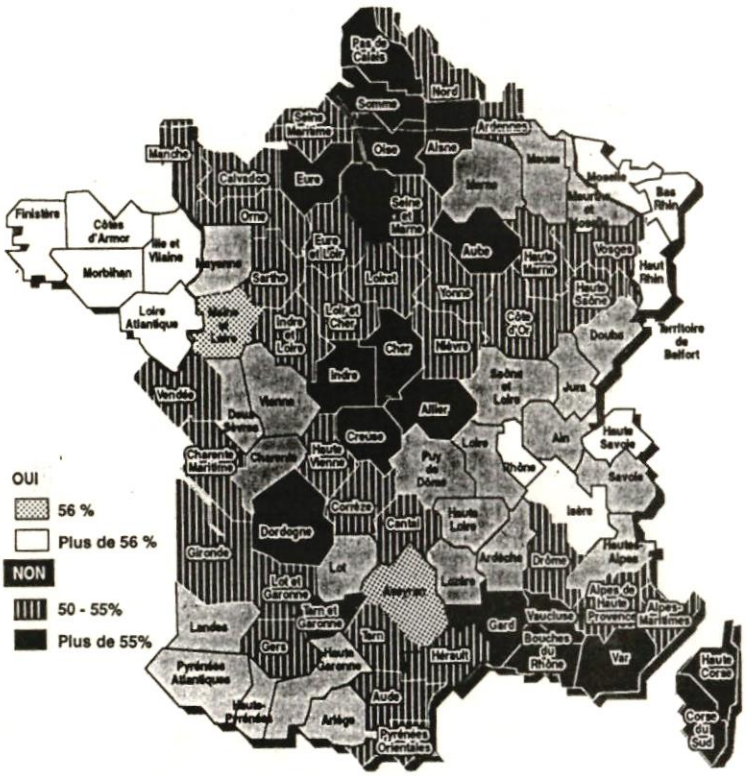
On peut aussi constater, avec P.Y. Le Rhun : *"Au niveau des relations internationales des communes de l'ouest, l'Arc atlantique n'intéresse que les Bretons et n'a de réalité que dans sa moitié nord. Si on considère que la construction de cet ensemble interrégional est une nécessité stratégique, il faudrait mener une poilitique volontariste de jumelages en direction du sud, ce qui suppose la mise en place de moyens de transport."*

C'est dire si l'échec de la liaison Lorient-Gijon est regrettable. Seuls les Brittany Ferries paraissent en mesure, du fait de leur expérience et de leur professionnalisme, de lancer une nouvelle liaison, autant tournée vers les passagers que le frêt. Il y a évidemment un risque et un engagement financier réels. De ce fait, on pourrait imaginer que la Région Bretagne et le département de Loire-Atlantique comblent, avec d'autres partenaires, le déficit des premières années. Il nous semble qu'il y a là une négociation à engager d'urgence.

J.J.M.

Les Bretons prêts pour l'Europe

(Suite de la p. 4)



La carte ci-dessus, parue à la "une" de la presse, mais peu analysée, fait apparaître le "oui" à l'Europe de ceux qui sont déjà dedans ou comptent sur elle : Alsace et Moselle, Bretagne, Savoie, Aveyron, où l'agriculture ressemble au modèle breton.

A Carhaix, J.P. Jeudy n'a pas été suivi dans son "non de gauche". A Saint-Pol, le maire RPR Adrien Kervella est également désavoué (57 % de "oui"). Même les milieux maritimes, pourtant échaudés par l'Europe sur le plan concret, n'ont pas été séduits par le "non" (hormis Sein !).

Ploërmel, malgré son maire, a également voté "oui". Lamballe également, à 68,2 %, malgré son maire RPR. A Saint-Nazaire, le "oui" fait 60,4 % alors que son maire chevènementiste appelait aussi au "non". En Loire-Atlantique, le pays de Retz, très conservateur, vote "non", de même que la partie rurale du pays d'Ancenis.

Le "non" a diverses significations : protestation, inquiétude ou désarroi sont venus des zones vieillies du Centre-Bretagne, d'îles bretonnes, de quartiers populaires des grandes villes, de zones d'agriculture laitière en crise comme dans le Castelbriantais. Mais cette protestation – à taux de chômage égal – a été bien moindre en Bretagne qu'ailleurs. Psychologiquement, les Bretons semblent prêts à marcher vers l'Europe fédérale. Reste à la réaliser et la somme des oppositions rencontrées au niveau hexagonal. Mais l'ampleur de l'opposition à ce processus peut inquiéter.

Les adversaires de l'Europe peuvent maintenant se targuer de représenter 49 % des voix alors que dans celles-ci il y a les votes de protestation et les votes contre le pouvoir actuel. Merci Mitterrand !

Les surprises du "Non"

-Le camp du "Non" nous aura réservé également quelques surprises, pas très bonnes au demeurant. Dur d'entendre l'aristocrate Philippe de Villiers, s'exprimer "au nom du peuple". Dur aussi de voir les autogestionnaires de l'Alternative Rouge et Verte (AREV), dont les derniers textes de congrès reconnaissaient le droit à l'autodétermination aux Corses, Bretons, Basques, etc, faire la courte échelle à l'ultra-jacobin Chevènement, chaud partisan de la force de frappe à la française.

Référendum : des Bretons sûrs d'eux-mêmes

Bien que confrontée, autant si ce n'est plus que toute autre région, aux difficultés de l'Europe bleue et de l'Europe verte, bien que consciente des risques accrus de marginalisation du fait du recentrage de l'Europe vers le centre-est.

La Bretagne – Loire-Atlantique comprise – a manifesté avec 9 points de plus qu'en France sa confiance dans la construction européenne.

Ce résultat remarquable tient à trois raisons complémentaires :

– depuis 30 ans les Bretons ont appris à se battre collectivement contre pouvoir central et bureaucratie lointaine, parisienne ou bruxelloise, et ont intégré la dimension européenne dans leur horizon quotidien ; c'est ce que traduit la décision de A. Gourvennec et de ses amis de créer "Breizh Europe" et la nécessité où s'est trouvé Yvon Bourges d'ouvrir une antenne à Bruxelles, bon gré mal gré ;

– il n'y a pas eu chez les Bretons cette crispation nationaliste, ce "mal à la France", cette peur de perdre son identité caractéristique d'une société déboussolée ; cela est à rapprocher des résultats de la récente enquête de l'OIP montrant la force de l'identité bretonne. Comme le dit B. Engholm, président de la SPD (social-démocratie allemande) : *"Je crois qu'on ne peut trouver son identité que dans l'espace restreint auquel on se sent appartenir, dans une région d'Europe "* ; cela est vrai aussi pour l'Alsace ;

– identité et dynamisme vont de pair y compris dans le domaine économique ; des régions comme la Catalogne en témoignent superbement aujourd'hui ; le sursaut collectif des Bretons au début des années soixante en est une autre preuve. La conscience de soi est confiance en soi ; c'est pourquoi les Bretons malgré les difficultés visibles de l'entreprise n'ont pas hésité à s'y jeter.

Herri GOURMELEN
porte-parole de l'UDB

POBL VREIZH

Enezenn an eñvor

gant Fañch Treger
Eus Berc'hed da Gill Dara war roudoù Brigit ha meur an hini all

Kentañ Rann : En tu all da Vor Breizh

D'ar gwener 12 a viz Gouere 1991 :

Kuitaat a reomp da zek eur noz, ma gwreg ha me, hor parrezig vihan a Vro Dreger, Berc'hed, evit mont betek porzh-mor dour don Rosko da gemer ar vatimant hor c'haso da Vro Iwerzhon.

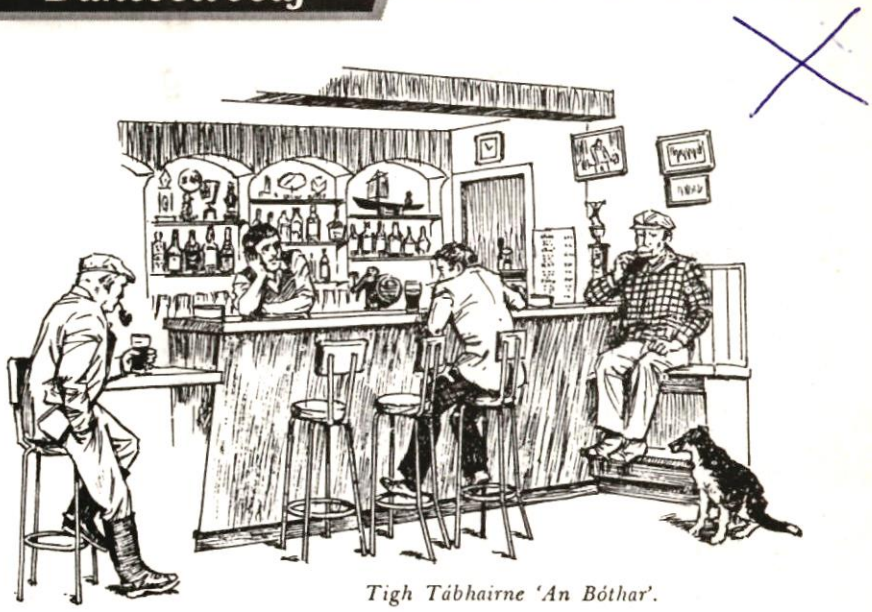
Kudenn ebet evit lestrañ war vourzh ar "Bretagne" daoust ma 'z eo niverus tre an dreizhidi. Bras ha kaer meurbet eo al lestr-mañ. Bez er eus ennañ tresadennoù ha taolennoù o tennañ da Vreizh met blas ar c'hozh a zo gante. Nebeut a lec'h evit ar brezhoneg. Ur ger bennak amañ hag ahont "gwenn ha du" ; "tri martolod" hep na dije kalz tra an anvioù-se da welet gant ar pezh int sañset envel. Pegoulz eta e vo roet he flas d'hor yezh ha d'ar yezhoù keltiek all war al listri a bourmen kelted an XXvet kantved war hentoù divroadegoù o hendadoù ? Arc'hant foranet a vefe moarvat !

Nebeut a vuhez er sal voutin. Filmoù dilavar ha sonerezh "disoo" en ostaleri. Koulskoude eo niverus ar sonerien hag ar muzikanerien a Vreizh hag a Vro Iwerzhon war vourzh al lestr. Perak ne vezont ket implijet ? Ne goustfe ket gwall ger d'ar renerezh hag evit ul lodenn vras eus ar veajourien e vefe aze un tañva eus ar pezh a glevfont en tu all d'ar mor er "pubioù".

D'ar sadorn 13 a viz Gwengolo :

Beure mat, goude bezañ kousket un nebeud eurvezhioù e sellomp dre ar prenestr. Teñval eo an amzer ha stouvet ar gweled. N'eo ket gwall blijus mont war ar pont uhelañ. Pignat a reomp warnañ koulskoude pa erru al lestr e pleg-mor Corcaigh.

Goude bezañ debret ur verenn vat e tilestromp. Stank eo c'hoazh ar vorenn. Tamm ha tamm, evel-kent, e sav an amzer hag an heol, sklaer e lagad, a lak monumantoù mein gwenn ar gêr da lintrañ evel palezioù kontadennoù broioù ar Sav-heol. Chom a reomp da c'hwilostat e Corcaigh e-pad div pe deir eur, da sellet ouzh ar stalioù ha da evañ hor pintad gentañ "murphy's" en ur "pub" brudet a-walc'h "an bohdran", un ostaleri gozh gant koadaj rous-sklaer evel mel.



Tigh Tábhairne 'An Bóthar'.

Goude-se e kemeromp hent Baile Bhuirne, e-lec'h ez omp gortozet gant hor c'heneil T.M.C. E kêriadenn Baile Mhic Ire e c'houlennomp hon hent. N'eo ket anavezet T.M.C. amañ pe gentoc'h anavezet eo dindan ul lesanv "Timmy the Brit" (ganet eo e Bro Saoz dre ma oa divroet e dud du-hont). Diwezhatoc'h e klevfomp ober dioutañ "Timmy the butcher" (kiger eo eus e vicher). Neuze e teu da soñj din eus un amezegez am boa gwechall em farrez c'henidik hag he doa evel-se pevar anv : Mari ar C'hamm hec'h anv plac'h yaouank ; Mari Gerbavez, anv ar maner e-lec'h ma oa ganet ; Mari Lisilhour, anv he gwaz ; Mari Gerofern anv he menaj.

Pa oan bugel am eus tremenet amzer, me lâr deoc'h o klask kompren e c'helle tud 'zo kaout kement-se a anvioù.

Met distromp da Baile Mhic Ire. Dre bellgomz e voe ingalet un emgav etre T.M.C. ha ni er "pub" "an muileann" (ar vilin). Eno en em gavomp eta ur C'hard eur bennak goude. Ret eo bezañ bet en Iwezhon evit gouzout peseurt degemer eo degemer an dud-se, pegen laouen e vezont ha prest da ober pep tra evit ober plijadur d'an nen. Evel-just e voe evet pintadoù "Beamish", bier du ar vro ha dre ma oa T.M.C. o paeañ e oa seven kemer ar seurt bier rak n'eus pleg ebet ennañ evit ar pezh a sell ouzh debab ar bier. "Naturel bier" eo Beamish emezañ hag ar re all a zo holl "chemical", zoken ha marteze dreistholl ar "Guinness" !

N'am eus ket gellet paeañ ur bannac'h da Dimmy na d'e wreg. Ne felle ket dezhañ lezel ac'hanon d'hen ober. Evel-se emañ ar c'hiz du-hont, hervez ar pezh am eus klevet diwezhatoc'h.

Deuet eo bremañ ar mare da vont da zebriñ koan. Heuliañ a ran gwetur ma c'heneil da gentañ war hent Cill Airne ha goude a-gleiz dre un hent bihan meinek ha skoasellek a grap en ur gammigellat war an "Derrynasaggart mountains", menezioù koad derv ar beleg, e brezhoneg.

Brav tre eo ar vro. Arlivioù ar glas, glas tener, glas teñval, glas du a c'hoari gant glas-louet ar rein hag aour ar c'hinvi evit livañ un daolenn liesliv eus ar c'haerañ.

Stanket eo an hent gant zaout ha deñved ha ret eo dont er maez eus ar c'harr-tan evit lakaat anezhe da dec'hel. Met al leueoù bihan n'int ket gwall chalet evit reiñ plas d'an oto.

Ur wech serret war hor lerc'h ar gloued ziwezhañ e tegouezhomp ebarzh an domani, ur menaj kozh gant mogerioù mein-sklent rous-ruz emañ T.M.C. hag e wreg o reneveziñ tamm ha tamm abaoe un nebeud bloavezhioù.

Degemeret omp gant "Gigot" an oan doñv, hervez e vestr, daoust dezhañ da vezañ prest dalc'hmet da dourtañ ha "Suzy" ar giez-spagnol a Vreizh, karantezus betek re evel an darn vrasañ eus chas he gouenn. Emañ an daou loenmañ o c'hortoz o mistri evit mont tre ebarzh an ti da gavout "Sylvester" hag ar pevar c'hazh all a ra o demeurañs eno noz ha deiz.

(Da vezañ kendalc'het)

Pobl Indez-Sina o vont d'ar galleg

Hervez "Le Monde" deizet d'an 10 a viz Gwengolo he deus c'hoant an Itr. Tasca, ministrez ar gallegeriezh, "dihun" ar galleg war an dachenn-se eus ar bed. Ankounac'haet he deus pe douellet he deus an dud (evel ma vefe-hi oc'h ober teatr) penaos eo bet aloubet ar broioù-se gant ar Fransizien hag o soudarded rediet da vont kuit goude stourmoù disehan, gant baïonetezioù zoken. Dalc'hed hon eus soñj eus emgann Dien Bien Phu.

Kaerder ar galleg ?

Ur renerez eus ur Skol-Veur prevez he deus diskleret du-se hag hep mez e oa ar galleg ar bravañ yezh komzet er bed. D'ar re o deus ket desket mat ha kelennet ar galleg. N'eo ket gwir. An hini diotañ eo, ne lavaran ket. Den ebet, n'hell "fougeal", e oar mat ar galleg hep disi, hep forzioù. An akademisian Halevy a pleg da anzav an dra-se evit ur leor savet tamm-ha-tamm gant ur micherour bet reizher a-hed e vuhez en un ti-moulerezh a-raok mont war e leve. Sellomp ouzh an distagadur da gentañ. Kentañ tra, kalz a lizerennoù a chom mut. Da skouer al lizerenn "S" a dalv evit al liester. Klevet eo e spagnoleg hag e saozneg. Kalz a lizerennoù all n'int ket klevet evel an antavezetañ "corps" (korf). Meur a zistagadur ez eus evel an distagadur "ev" met n'eo ket an hini diaesañ. Gant baos e c'hellomp ober gantañ. An hini startañ eo ar skrivadur. Perak ez eus daon "l", pa daou "n" a-wechoù pe un "l" pe un "n" gwechoù all.

Me' garfe gouzout evel gant Philippe Bouvard penaos eo displegadur verboù an amzer-tremenet dre e stumm "SE" dirazho. Kalz a reolennoù hon eus da zoujañ. Gant ar brezhoneg hon eus ar memez stumm evel an hini-se. Ar stumm "en em" eo. Anavezet mat eo gant "en em soñjal" hag a zo sklaer hep un doare hevatal e galleg. N'hon eus ket ezhomm eus al liester da glask gant ar pezh a zo anvet gante "les accords". Ar brezhonegerien dizesk a gred ez eo diaesorc'h ar brezhoneg evit ar galleg. Ne dalv ket poan enebiñ. An holl dud a oar int prest d'en em lach'hañ evel "problad". Ul liamm ez eus etre an emlazh-se hag ar mevezenti e Breizh ha dreistholl e Pariz e lec'h ne gavont ket an emgel c'ho c'horn-bro.

Anzav

Klask a ra an Itr. Tasca diskouez al liamm etre an arc'hant hag an aferioù. Ar warc'hadourien o deus ur sac'hmoneiz pe un doug-bilhojou-bank e plas o c'halon. C'hoari a ra ar ministrez gant "ar santimant" se evit ar brasañ gounid hag ar gallegerezh. Met tapet eo-hi gant ar saoz-amerikaneg implijet gant ostalirioù evel emañ implijet e Stad-Frañs, dreist-holl e Pariz, mestr ar greizennadurezh. Dalc'het eo bet 100 million a lurioù espernet pe lakaet a-gostez evite.

Hervez ar pennad-skrid an Indez-Sinaiz en em c'houlenn perak an tele ne implij ket ar vietnameg al langaj kmer pe al langaj lao komprenet gant an dud ? Paour kaez tud ! Ne ouezont ket pegen dismegansus eo tud Pariz a-enep ar yezhoù n'int ket ar galleg.

Pa lennomp roll a broioù a gomz galleg bemde e lakaont "Fransiz", Afrikaniz, Tunisiz, Poloniz, Kanadiz) : Fuloret omp pa lennomp touellerezh a seurt-se. Kalz anezhe a zo bet troet d'ar galleg dre an armoù, dre ar gwad stremet ha n'eo ket gant haerder ar galleg. N'eo ket bet dibabet a volontez vat. C'hañver ar Boloniz, aet eo du-se aozer al linennoù-mañ. Tud a oar galleg met dibaot int. N'eus ket, evel ma skrivant, ur galleg "poblek".

Kokokodeg e gann ar c'hilhog (kog) gall savet war e ellou. Ha n'eo ket warc'hoaz e vo lakaet da devel keit ha ma vimp gouarnet gant ur stad krouet gant aotrouien ar c'hestell evel ma 'meus skrivet dija hag e skrivin adarre hep ehan.

Aldrig a NAONED



Ur begsun nevez gant S.A.B.

Diwan hag ar "skinwell nevez"

Chalet bras eo Diwan o welet ez eus bet digresket c'hoazh an amzer a vez roet d'an abadennoù e Brezhoneg e-barzh steuñv abadennoù nevez Frañs 3. Ha tristoc'h c'hoazh e kavomp kement-se goude an hañvezh a bezh hep an disterañ brezhoneg war ar skramm. Digresket ez eus bet padelezh an abadenn sizhuniek Chadenn Ar Vro eus 1 eurvezh betek 40 munutenn, hag hiviziken ne vo skignet abaden bemdeziek ar c'heleier An Taol Lagad war Breizh-Izel nemetken.

D'ar mare ma tiskouez an ensavadurioù selled ha kleved foran mont war hent dilezel o falioù rannvroel, e pouez Diwan war an ezhomm da grouiñ ur chadenn hollvrezhoneg evit Breizh en he fezh. Hiviz an deiz ez eo ret holl ur seurt servij evit kreñvaat diorroadur en deskadurezh divyezhek hag ouzhpenn-se e ve degaset d'hor bro/rannvro ul lusk sevenadurel ha kevredigezhel/sokial nevez.

AL Liamm
Niv. 272 ha niv. 273

Bet eo krouet ar gelaouenn Al Liamm diouzhtu war-lerc'h an eil brezel-bed ganta tud chalet gant ur vuhez sevenadurel e brezhoneg, peogwir e oa tavet d'ar c'houlz-se an holl gelaouennoù brezhonek.

Daouviziek eo Al Liamm, ha, da heul diasterioù arc'hant, ne oa abaoe 1984 embannet nemet pemp niverenn pep bloaz. Er bloaz-mañ avat, trugarez d'ur yalc'had profet gant Kuzul meur Penn-ar-Bed eo bet gallet embann un niverenn-hañv oc'h addont evel-se Al Liamm da vezañ daouviziek e gwirionez. Gant gwir abeg en deus displeget ar rener Ronan Huon en e bennaddigeriñ e oa ret, ouzhpenn arc'hant, kaout skridoù a dalvoudegezh : en niverenn-se (272, mae-mezheven) ez eus un toullad mat a skridoù savet gant skrivagnerien yaouank, darn anezho heverk o ijin.

En niverenn 273 (gouere-eost) e c'heller tañva pennadoù liesseurt, hag holl leun a zudi : barzhonegoù heson gant Per Diolier ha Yann-Ber Premel, kontadennoù saourus gant Yann gKerven, J. Abasq ha J.E. Mouton, un droidigezh plijus-kenañ diwar saozneg P.G. Wodehouse gant Jakez Konan, ur pennad fromus e koun Frañsez Kervella (Kenan Kongar) gant Erwan Tranvouez, ha prederiadennoù dedennuskenañ war ar yezh gant Ronan Bazrvek, J.L. Dey ha Yann gKerven.

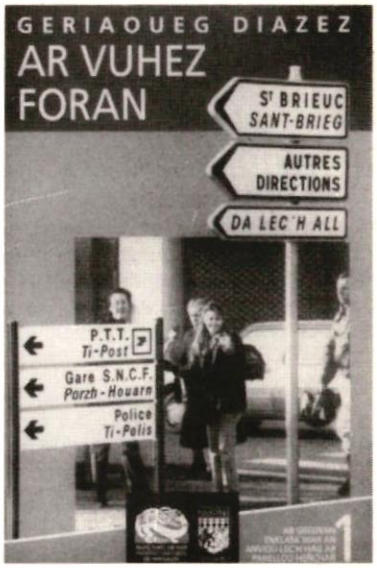
Ouzhpenn an torkad skridoù kelennus-se e kaver – ha se e pep niverenn abaoe tost da hanter-kant vloaz ! – an notennoù, enno peadra da heuliañ speredel ha politiker ar vro hag ivez hini ar bed a-bezh.

Gant Al Liamm e vez kinniget d'ar Vretoned emskiantek danvez preder ha danvez sevenadur, o kenderc'hel evel-se gant an oberenn ramzel kaset en-dro gant Gwalarn etre an daou vrezel. Ret eo menegiñ ivez al levrioù a bep seurt embannet gant Al Liamm. Da skouer, an hini nevez embannet (Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien vrezhonek, gant Lukian Raoul) a zo dellezek da vezañ brudet ha studiet a-dost rak ur benveg dispar eo da anavezout gwelloc'h teñzor hol lennegezh. Ret eo d'an holl dedennet gant hor yezh hag hor sevenadur harpañ Al Liamm e pep doare : arc'hant, skridoù, bruderezh, h.a.

Al Liamm, kelaouenn sevenadurel daouviziek, moulet ha skeudennaouet.

Koumanant-bloaz 150 lur, da vezañ kaset da Ber ar Bihan, 16 rue des Fours à Chaux 35400 Saint-Malo, CCP 165 20 W Roazhon.





Ar brezhoneg er vuhez foran

Savet eo bet gant ar greizenn enklask war an anvioù-lec'h hag ar panelloù-henchañ, *"Geriaoueg diazez ar vuhez foran"*. Embannet eo bet a geriadurig-se gant skoazell Skol-Uhel ar Vro hag hini Kuzul Departamant Penn ar Bed. *"Kant termen diazez"*. Renket int eus *"A, Accueil = Degemer"*, betek *"Z, Zone industrielle = Takad greanterezh = Takad industriezh"*. Rak a-wechou e vo ret d'an dud dibab. Da skouer etre *"Tachenn velldroad"* ha *"Tachenn football"*.

"Al levrig kentañ-mañ a ginnig kant ger diazez evit strollegezhioù lec'hel". Pal al levrig-se a zo harpañ an dud hag o deus c'hoant da lakaat e brezhoneg ur bern panelloù. Ha kenurzhiañ al labour.

Tu 'zo da gaout al levrig-se digant Skol Uhel ar Vro, BP 66 A - 35031 Roazhon cedex pe e Penn ar bed, evit netra, digant Kuzul Meur an Departamant. Pellgomz 98.76.20.20. Skeudennet eo al levrig-se, mat-tre, gant labour Divi Gervella ha Jakez Derouet.

Kuzuliet e vez d'ober gant arouezennoù "Helvetica" roman evit ar galleg hag gant arouezennoù italek evit ar brezhoneg. Sklaeroc'h e vo evel-se, evel e Aodoù an Arvor (etre Lannuon ha Gwengamp). Trugarez da Guzul Meur Penn ar bed ur bern parrezioù er departamant o deus lakaet panelloù divyezhiek. Evel just e vo tu da dabutal (Plijadur ar Gelted !). Perak lakaat *"Komana"*, pa vez laret gant tud ar vro *"Koumana"* ? Pe *"Plonevez ar Faou"*, pa vez laret *"Plone"*. Charlez Miossec en deus gouzañvet lakaat *"Landivisiau"* e brezhoneg. Met perak *"Landivizio"*, pa vez laret gant tud ar vro *"Landivichio"*, pe aliesoc'h *"Landi"*.

Parrezioù 'zo n'o deus ket kemeret panelloù divyezhiek. Evel just Berrien pe Sizun a vez skrivet memes mod e galleg hag e brezhoneg. Met ne vez ket distaget Berrien ha Sizun memes mod e brezhoneg pe e galleg. Gwelloc'h e vo lakaat ur banell e galleg (gant lizherennoù roman) hag ur banell e brezhoneg (gant lizherennoù italek). Distaget e vez, evel ar galleg "Six-un" pe "six-une" ha Ber-rien pe Ber-rïenn').

Lañset mat eo al labour. Dav dimp kenderc'hel hag implij evit hol lizhiri, *bep gwech*, anvioù-lec'h brezhoneg. Ar re a zo lakaet war ar panelloù e bord en heñchoù, a-raok ma vo ret ober adarre *"Brezel ar Post"*, evel epad ar brezel diwezhañ.

Glaoda MILLOUR



Dockers

● Les dockers de Saint-Nazaire, premiers à accepter la réforme de leur statut (ce que leur faible chômage explique largement), ont formé une coordination avec les dockers réformistes de Dunkerque, et des contacts sont en cours avec ceux de Brest et de Roscoff. Tous continuent de se réclamer de la CGT.



PAC :
Vers une nouvelle réforme ?

A l'occasion d'une conférence sur l'agriculture et l'environnement qui se déroulait les 5 et 6 septembre à Zoetermeer (Pays-Bas), le ministre néerlandais de l'Agriculture a déclaré : *"Il est fort probable que nous nous retrouvions de nouveau autour d'une table dans les quelques années à venir pour réviser la PAC"*. Le minitre, ancien président du Conseil de la Communauté, a estimé qu'il sera nécessaire d'établir, à cette occasion, un lien entre l'éligibilité aux aides directes et la pratique de méthodes de culture respectueuses de l'environnement : *"Les formes permanentes de soutien direct au revenu devront être liées à un engagement clair des agriculteurs en matière de protection de la nature et des paysages"*.

Fest-noz de la Toussaint

La seizième édition du fest-noz de la Toussaint qu'organise chaque année la section UDB de Paimpol aura lieu le samedi 31 octobre, à la salle des fêtes de Plouézec (5 km de Paimpol).

A l'affiche, le groupe Daouarn, rassemblé autour du chanteur Denez Prigent, les frères Morvan, les sonneurs Mahé et Blanchard et (sous réserve) les Chantous D'Loudia.... (Photo la *Presse d'Armor).*

Loire-Atlantique en Bretagne

La Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique demande à la CEE que les propositions de J. Delors tendant à assouplir en Bretagne les conditions d'attribution des primes à la vache allaitante soient étendues aux "Pays de la Loire" qui présentent "des conditions économiques et structurelles comparables". Encore un effort : les subventions seront-elles le commencement de la sagesse ?

Maxi-élevage

La Confédération paysanne s'élève contre un projet de porcherie de 2.200 truies dans les Côtes-d'Armor. C'est vingt fois la taille moyenne des exploitations actuelles, le besoin en surface d'épandage serait colossal et ce modèle de production est incompatible avec une agriculture familiale.

Diwan

Diwan atteindrait 4,5 millions de francs de déficit cumulé. 51 enseignants seulement sur 92 sont rémunérés par l'Etat qui ne participe pas non plus à la formation de 14 stagiaires.

Le collège Diwan du Relecq compte 88 élèves.

Musiques bretonnes d'aujourd'hui

Ce sont plus de 600 personnes qui ont participé à la grande nuit des "Musiques bretonnes d'aujourd'hui" que l'UDB organisait le 14 août dernier à Paimpol.

Une rencontre exceptionnelle entre un public conquis et trois groupes bretons de haute tenue : Trio Érik Marchand, Barzaz et un Club Hoggard que beaucoup découraient pour la première fois.

Photo (*Presse d'Armor) :* Kristen ha Club Hoggard.



Télé : Diwan s'indigne

Diwan s'inquiète de voir la part des émissions en langue bretonne diminuer dans la nouvelle grille de programme de France 3. Tristes nouvelles en effet, après un été où le breton fut interdit d'antenne, l'émission hebdomadaire Chadenn Ar Vro passe d'une heure à quarante minutes. Quand à An Taol-Lagad, le flash quotidien d'actualité, il ne sera plus diffusé que dans la partie occidentale de notre région.

Au moment où l'audiovisuel public semble abandonner toute ambition régionale, l'association insiste sur la nécessité de la création prochaine d'une chaîne de télévision au service de la Bretagne et de sa langue. Ce service représente en effet aujourd'hui un complément indispensable au développement de l'enseignement bilingue et notre région y gagnerait sans aucun doute un nouveau dynamisme social et culturel.

Un Oranger sur le sol irlandais

par Roger Faligot

Douarnenez et après ?

Une star politique est née à Douarnenez. C'est Ian Paisley Junior, représentant du Democratic Unionist Party, formation protestante d'Irlande du Nord que dirige son père, le Révérend Ian Paisley, député à Westminter et au parlement européen.

Voici ce qu'écrivait au lendemain du 15e Festival du cinéma des minorités de Douarnenez, le *BelfasrtTelegraph*. J'approuve totalement. En deça de la très riche sélection des films, salué par *Le Monde* ("Le cinéma irlandais existe"), sa présence donnait toute l'ampleur de l'événement quand on sait que furent aussi là, le député européen de Derry et patron du *Social Democratic Labour Party* (SDLP), John Hume ; la secrétaire-générale de *Sinn Féin,* Lucilita Breatnach ; le maire-adjoint socialiste de Limerick, Joe Harrington. Sans oublier le ministre du Gaeltacht et des pêches d'Irlande du Sud, Paddy the Cope Gallagher qui inaugura le Festival.

Première surprise donc, même si, comme l'on noté les confrères du *Télégramme de Brest* et de *Ouest-France,* Breatnach et Paisley Jr ne sont pas tombés dans les bras l'un de l'autre. Comme on pouvait s'y attendre... Les débuts chaotiques de négociations – publiques ou souterraines – en Irlande ne vont tout de même pas aboutir du jour au lendemain.

Toutefois, à lire les réactions du journal de Sinn Féin *An Phoblacht-Republican News* concernant cet *"international Irish Film Festival success"*, la représentante de Sinn Féin – de même que l'homme du DUP – a jugé essentiel qu'une large audience ait pû, à la faveur d'un festival de cinéma, écouter chacun, suivre les arguments et les points de vue les plus irréconciliables. Et de fait, des réalités contradictoires qui font l'actualité irlandaise aujourd'hui, se sont bien affrontées. C'est ce qui a fait le grand succès de l'ultime forum politique réalisé le dernier jour du Festival, même s'il a dû être cloisonné en deux séances.

Et les surprises n'ont pas manqué. Quand pendant le débat sur les femmes, Lucilita Breathnach a précisé que son parti s'opposait à l'avortement... Ou quand Ian Paisley a précisé qu'à condition que l'IRA dépose les armes, il était prêt à négocier avec le mouvement républicain, ou quand il s'est présenté comme le défenseur des droits de l'homme et des droits sociaux en Irlande du Nord (ce que démontre son parcours jusqu'ici)...

A coup sûr ces deux protagonistes appartiennent à une nouvelle génération qui pourrait bien nous surprendre à l'avenir. Et dans ce contexte, les deux "socialistes" du sud et du nord – John Hume et Joe Harrington – joueront à mon sens, un rôle de modérateur.

A côté des représentants politiques ou culturels, venaient les *"grands témoins"* A



Roger Faligot anime la conférence de presse :
– de Lucelita Breatnach (Sinn Féin)
– de Ian Paisley Jr (DUP).



commencer par Holdroyd et Wallace, anciens des services secrets de sa Majesté dont le témoignage essentiel sur le fonctionnement de l'armée, les méthodes des opérations spéciales, corroborait parfaitement l'expérience de Vincent Mc Comrack (du *Committee on the Administration of Justice)* venu de Belfast à Douarnenez pour expliquer sa bataille au jour le jour pour les droits de l'homme. Et comment oublier, dans une petite pâtisserie, l'incroyable témoignage de Meavenn, la "vierge rouge du mouvement breton" qui nous a révélé ce que fut son périple irlandais de 1932 ?

Pour finir venaient les *"médiateurs"* – et spécialistes des médias –, David Miller (de Glasgow), Brian Trench et Frank Doherty (de Dublin), tout à tour animateurs et intervenants dans des débats essentiels (comme celui très révélateur sur la façon dont les médias "couvrent" le conflit irlandais avec les passionnants témoignages d'André Célarié de TF1 et de Colin Wallace, expliquant comment il a créé en France une fausse agence de presse pour disséminer la désinformation britannique dans les années 70. Des aspects peu connus du conflit irlandais qui auraient bien mérité de connaître un plus large écho au-delà des médias bretons.

Mais comme dirait la délicieuse Mairin Ni Eithir, infatigable attachée de presse du Festival : *"Ceci est une autre histoire !"*.

le peuple breton

Mensuel – Édité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
Secrétaire : M. François ;
Trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION :
Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

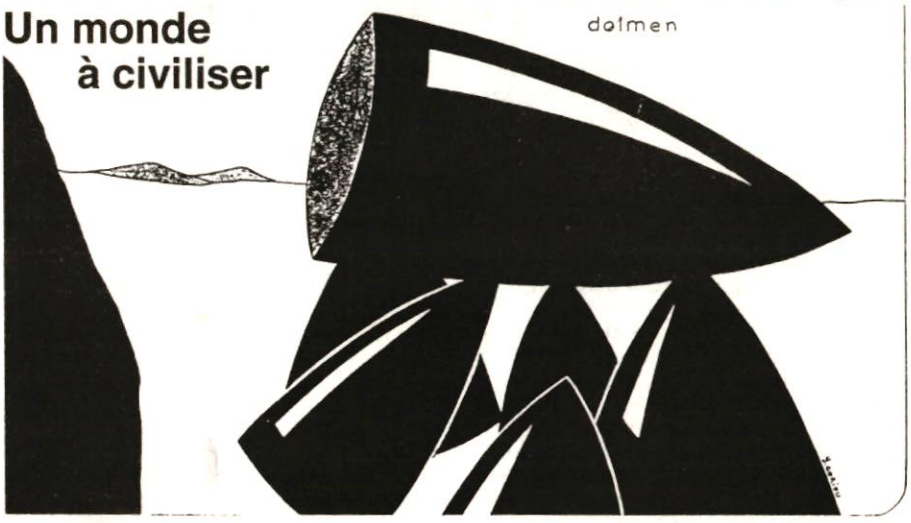
Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.

Dépôt légal : 3e trimestre 1992.

POBL VREIZH

Un monde à civiliser



L'opportunité du désarmement

Des bonnes nouvelles

Les USA et l'ex-URSS ont déjà détruit des centaines de missiles à tête nucléaire. En application du traité sur le désarmement conventionnel en Europe, l'Allemagne s'apprête à détruire dix mille blindés. Le Sénat des USA a décidé de réduire les essais nucléaires et de les arrêter en 1996. La France a suspendu les siens et vient d'adhérer au traité de non-prolifération nucléaire.

Le commerce mondial des armes a baissé fortement en 1991 et cette tendance devrait se poursuivre. Même si cette baisse d'activité pose des problèmes de reconversion, il s'agit d'une évolution satisfaisante qui nous fait penser que l'homme est capable de sagesse.

Un monde toujours dangereux

Cependant il reste beaucoup à faire pour désarmer notre planète. Des sommes colossales sont consacrées aux armées dont le budget est souvent le plus important de chaque Etat alors que d'autres besoins élémentaires (santé, éducation, etc...) ne sont pas, ou insuffisamment, satisfaits. Des armes redoutables comme le nucléaire peuvent détruire des pays entiers en quelques minutes. D'autres aussi redoutables comme les armes chimiques peuvent tuer massivement et il est effroyable de savoir que des armes de ce genre sont déjà ou peuvent être un jour à la disposition de chefs d'Etat tyranniques ou qui se croient investis d'une mission confiée par un Dieu. N'a-t-on pas vu récemment Saddam Hussein gazer des milliers de Kurdes, envahir le Koweit et braver les plus fortes armées du monde ?

Pour assurer la paix et éviter que l'irrationnel commande, la solution radicale consiste à priver chaque Etat de son armée. En rendant impossible une agression, la défense est inutile.

Justice mondiale utopique ?

Dans les pays civilisés chacun ne peut se faire justice avec ses propres armes. La saisie d'un tribunal, qui recourra éventuellement à la force publique pour exécuter ses sentences, est obligatoire et personne ne songe à remettre en cause cette organisation de la société. Il convient maintenant d'organiser le monde entier sur ce modèle. Ainsi un code mondial s'inspirerait des principes suivants : 1. interdiction pour chaque Etat de disposer d'une armée ; 2. interdiction de produire et de commercialiser des armes ; 3. création d'une force armée mondiale placée sous le commandement de l'ONU qui contrôlerait la production des armes dont elle aurait besoin ; 4. création d'un tribunal mondial pour régler les litiges pouvant survenir entre les Etats mais aussi à l'intérieur d'un Etat lorsqu'une communauté, un peuple, opprimé par un ou plusieurs autres peuples, veut exercer son droit à l'autonomie ou à l'indépendance.

Une telle organisation comporterait de grands avantages. Enfin l'humanité serait en paix et ce serait une étape magnifique de son évolution multi-millénaire. Les Serbes, dans leur volonté de maintien de leur domination sur d'autres peuples et de "purification ethnique" n'égorgeraient plus les Bosniaques, Croates et autres. Les Tamouls, les Palestiniens, etc... pourraient disposer d'une patrie sans accomplir des attentats pour exercer leurs droits légitimes. Des dangers que constituent certains chefs d'Etat (Hussein, Khadafi...) ou des partis religieux (Iran, Algérie...) seraient écartés.

Sur le plan économique les sommes épargnées par la disparition des armées permettraient de nourrir et de soigner le monde entier, de financer des recherches dans de nombreux dommaines, d'explorer la terre et l'univers.

Le droit d'ingérence, invoqué pour soutenir les Kurdes en détresse et intervenir dans un Etat souverain sur son territoire, constitue un pas en avant dans l'évolution d'une justice mondiale mais un pas insuffisant. Par ailleurs il n'est pas sain de laisser l'initiative d'intervention à quelques Etats qui peuvent agir en fonction de leurs propres intérêts ou du souci électoral ponctuel de leurs dirigeants.

Quand l'homme aura compris que son bonheur ne consiste pas à dominer les autres, qu'il n'a donc plus besoin d'armée, il aura gagné en intelligence. Le monde sera enfin civilisé.

Morvan JIKEL

La Commission européenne et les pouvoirs des "Régions"

Dans un entretien accordé à la revue "La Gazette des communes, des départements et des régions", Bruce Millan, commissaire européen chargé des politiques régionales, issu des rangs du Parti travailliste britannique, s'est prononcé de façon intéressante sur les pouvoirs des "régions" et sur leurs relations avec la Com-munauté européenne.

Au sujet du futur rôle politique et institutionnel des "régions", Bruce Millan estime que "dans chaque État membre les régions doivent gagner une plus grande influence sur ce qui se fait, à l'instar de ce que réalisent les Länder en Allemagne, qui négocient avec le gouvernement fédéral leur implication dans l'intégration communautaire". Rappelons qu'un accord est intervenu en Allemagne entre le gouvernement fédéral et les Länder qui prévoit que ces derniers pourront participer aux réunions du Conseil des ministres de la Communauté dans les domaines où ils exercent une compétence exclusive (éducation, culture) ou prioritaire (p.e. l'agriculture).

Dans le domaine sensible du versement des aides régionales, qui transitent actuellement par le budget des États, le commissaire européen souhaite pouvoir "verser les aides régionales directement aux collectivités qui les mettent en œuvre afin de réduire la lenteur des procédures qui est en partie due au temps que met l'argent à passer par la capitale pour atteindre les régions". Rappelons qu'un fonctionnaire européen d'origine bretonne, Jean-Marc Quéméré, avait révélé, en 1986, le détournement au profit de l'État français de fonds européens destinés à la Bretagne.

Les Jacobins ne désarment pas

Ceux qui ont fait adopter l'amendement constitutionnel établissant que "la langue de la République est le français" ne sont pas satisfaits. **Dans un manifeste "Pour l'avenir de la langue française", ils demandent de réagir contre le tout-anglais. Certes, s'ils proposent de diversifier l'apprentissage des langues étrangères en France en organisant réellement l'égalité de leur enseignement, ils demandent d'inscrire dans la Constitution que le français est la langue de l'enseignement et du travail et que la France participe à la construction d'une communauté francophone internationale. Ils oublient simplement qu'il existe en France d'autres langues que le français, que ces langues sont victimes de l'impérialisme linguistique français et que la modification de la Constitution au profit du français ne peut qu'être un instrument de plus contre les langues de France autres que le français.**

☆

Au début de septembre ont été publiés les nouveaux "logos" de la deuxième et de la troisième chaînes.

Il est scandaleux que celui de FR3 soit remplacé par France 3 en supprimant la mention Bretagne-Pays de la Loire, pour ne garder que France 3 Ouest, alors que la Normandie garde son identité.

Mais cette modification de "logos" a aussi un aspect cocardier plus qu'insistant : le mot France est répété trois fois, notamment dans la publicité occupant (à plusieurs reprises et à quel prix) la dernière page de "Ouest-France" : France-Télévision, France 2, France 3. Le logo de France 2 est rouge, celui de France 3 bleu. La publicité fait état de "nouveaux noms aux couleurs de notre pays", d' "enracinement dans la collectivité nationale". A l'heure où nous sommes conviés à voter la ratification des accords de Maastricht, certains s'accrochent ferme aux couleurs de la France éternelle. L'affaiblissement de l'Etat-nation ferait-il déjà peur ? A l'UDB en tout cas, cela fait notre affaire !

☆

En Algérie, l'application de la loi sur la généralisation de l'usage de l'arabe, qui devait entrer en vigueur le 2 juillet dernier, a été reportée "sine die" par décision du Conseil consultatif national. Avant son assassinat, Mohammed Boudiaf, Président du Haut Comité d'Etat, avait déclaré que "l'amour de la patrie n'est pas une question de langue". Dans un communiqué du 6 juillet le CCN s'en est pris à "ceux qui veulent accaparer la langue nationale pour l'utiliser à des fins politiciennes" (*Le Monde* du 9/7/1992).

Rappelons que l'adoption de cette loi le 26 décembre 1990 avait propoqué de nombreuses réactions : protestations de milieux d'affaires, de berbérophones, voire d'arabisants convaincus (voir "Le Peuple Breton" de mai 1991).

Il faut signaler aussi qu'en Kabylie (au moins en Petite Kabylie) il y a à l'entrée des localités, pour vous souhaiter la bienvenue, des panneaux trilingues (en berbère, en arabe et en français). D'autre part sur la chaîne de télévision algérienne, les bulletins d'information (trois fois par jour) diffusés en arabe, langue de la chaîne, sont suivis chacun d'un résumé en kabyle pendant cinq minutes, même s'il n'y a pas d'émission spécifique en kabyle.

Bordeaux : un très mauvais cru

Touchante, la grand-messe à Bordeaux. Quand elle est organisée pour recoller les morceaux du congrès du PS (et... oublier la cacophonie de Rennes) sur le dos d'un vilain juge qu'il faut essayer d'éliminer. Manque de pot, contrairement aux accusations "socialistes", le juge ne semble pas responsable de la fuite qui a fait connaître **dans la presse** l'inculpation du trésorier du PS Emmanuelli avant que l'intéressé ne soit informé ! Les journalistes du *Monde* sont formels, ainsi que les milieux judiciaires rennais !

Si cela se confirme, cela veut dire qu'un probable règlement de comptes entre tendances du PS (ou une fuite organisée volontairement) habilement exploité pour présenter le parti comme une fraternité honteusement attaquée... et pour déstabiliser un juge gênant. Chapeau, la magouille !

La France est un pays de droit. Y compris le droit au mensonge. Largement médiatisé.

Autrefois les syndicalistes valables ne pouvaient être que catholiques et polonais. Aujourd'hui, les juges intègres sont italiens et morts.

Joël GUÉGAN

Margaret Thatcher la dame de faire semblant

Après le bide des tsars du goulag, Margaret Thatcher, en jouant les patrons de choc et en écartant brutalement les revendications sociales s'est présentée comme la championne de la liberté. Celle du renard dans le poulailler. Celle de l'entreprise de catch. Mais la liberté à la mode.

Même certains dirigeants nouveaux de l'Europe de l'Est en faisaient leur Jeanne d'Arc. Lech Walesa, dont l'évolution aurait pu être plus fraîche se joignait à Vaclav Klaus, le candidat de la bonne presse aux élections tchécoslovaques, entre autres, sur ce terrain-là.

Un des rares aspects positifs de sa politique dure à cuire était la bagarre antitabac. Au moins en contrant les fumeurs, elle faisait reculer la mortalité, à long terme. Alors que le reste de sa politique, par ses retombées sur l'alimentation, l'habillement, le chauffage et par l'insuffisance de la protection de la santé britannique, contribuait largement à éviter le chômage chez les croque-morts. Soyons un peu réalistes, des fois. Faire de la politique, c'est parfois choisir qui on tue. Responsables et pas coupables?

Hélas, un peu beaucoup de monnaie a réduit la "dame de fer"' à jouer la pute pour des clopes. En effet, un trust du tabac l'a achetée pour sa propagande ! Beurk. On faisait semblant d'être pure et dure ? Juste après sa nomination comme Lord. Lord dure ménagère est malborée !

Laou Nedeleg



EUROPE-INFO

PARLEMENT EUROPEEN

documents de séance

EDITION EN LANGUE FRANÇAISE

Groupe Arc-en-Ciel : Un député de plus !

Le groupe Arc-en-Ciel au Parlement européen, qui regroupe les députés des peuples sans État, vient de gagner un 16e membre. Isidoro Sanchez, suppléant d'un ancien député basque, est originaire des Canaries. Son parti, los Agrupaciones de Canarias, représente 30 % de l'électorat de ces îles de l'Atlantique. Il est partisan d'une autonomie plus grande que celle qui est actuellement consentie par l'État espagnol.

En vue des européennes de 1994 une alliance semble se dessiner entre les Canariens, les Andalous du Partido Andalucista, les Galiciens, les Catalans d'Esquerra Republicana et les Basques d'Eusko Alkartasuna. Le mode de scrutin espagnol (la proportionnelle intégrale dans le cadre d'une circonscription unique) devrait permettre à cette coalition de passer de 3 à 4, voire 5 élus.

Avec ce 16e membre le groupe Arc-en-Ciel réalise un équilibre parfait entre le nord et le sud de l'Europe, 8 députés de part et d'autre, du Danemark aux Canaries et de l'Écosse à la Corse.

Une proposition de résolution "minorités nationales"

Le Parlement européen doit discuter une proposition de résolution présentée par le groupe Arc-en-Ciel. En voici le texte.

A. Considérant la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CSCE qui s'est tenue à Helsinki les 9 et 10 juillet 1992,

B. Considérant qu'une des résolutions finales adoptées au terme de cette conférence prévoit la création d'un poste de Haut Commisssaire pour les minorités nationales en tant qu'instrument de prévention des conflits au stade le plus précoce possible,

C. Considérant que ledit Haut Commissaire pourra contribuer à la prévention des conflits impliquant les minorités, à condition toutefois que son indépendance soit effectivement garantie et qu'il ait à connaître les problèmes de l'ensemble des minorités en Europe, y compris les minorités englobées dans un seul Etat et celles disséminées dans plusieurs Etats membres,

Le Parlement européen :

1. Se félicite de la création par la CSCE d'un poste de Haut Commissaire pour les minorités nationales et particulièrement de la possibilité qui lui est offerte de recueillir et recevoir de toutes sources, y compris des médias et d'organisations non gouvernementales, des informations concernant la situation des minorités ;

2. Regrette toutefois que la résololution dispose que "le Haut Commissaire ne sera amené à intervenir qu'à la demande du Comité des hauts fonctionnaires et selon un mandat spécifique émanant de celui-ci", ce qui limitera considérablement la capacité d'initiative dudit Haut Commissaire et, ce faisant, la pertinence de son action ;

3. Regrette également que la définition des "minorités nationales" selon la CSCE n'inclue pas les minorités englobées dans un seul Etat ou disséminées dans plusieurs Etats et qui ne possèdent pas un "Etat-mère" ; exprime le vœu, en conséquence, que la CSCE porte son attention sur l'ensemble des communautés ethniques, linguistiques, culturelles et (ou) religieuses d'Europe en situation de minorité, afin de prévenir tout conflit susceptible d'impliquer une minorité mais aussi de contribuer à une résolution pacifique des conflits en cours, qu'ils mettent en cause plusieurs Etats ou un seul Etat et ses minorités ;

4. Estime qu'il est urgent de définir un droit international des minorités, contraignant pour les Etats et les autorités régionales ou locales, qui garantisse la protection et la promotion de l'identité de toutes les communautés humaines ;

5. Charge son Président de transmettre la présente résolution au secrétariat de Prague de la CSCE, au secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies, au Conseil, à la Commission et à la Coopération politique européenne.

Une résolution sur les Droits de l'Homme en Arabie

Le Groupe Arc-en-Ciel a présenté la proposition suivante à la discussion du Parlement européen, conformément à l'article 64 du règlement sur les questions d'urgence ; sur l'exécution de M. Sadak Abdel Karim Melallah pour blasphème en Arabie Saoudite.

Le Parlement européen,

A. profondément indigné par la décapitation au sabre de M. Sadak Abdel Karim Melallah en Arabie Saoudite, condamné à mort pour blasphème après avoir soutenu que "l'islam est une fausse religion",

B. rapprochant cet assassinat d'État de la condamnation à mort prononcée par le régim iranien à l'encontre de M. Salman Rushdie pour son ouvrage "Les Versets sataniques", qui avait valu à l'Iran un isolement diplomatique,

1. exprime sa répulsion devant cet acte de barbarie qui porte atteinte à la dignité de la personne humaine et condamne fermement cette conception totalitaire et fanatique de la religion ;

2. condamne le financement par le régim saoudien des mouvements intégristes du Maghreb et du Proche-Orient ;

3. dénonce l'hypocrisie des gouvernements occidentaux qui, par le soutien politique et militaire qu'ils apportent au régime saoudien, l'encouragent à poursuivre ses violations systématiques des droits de l'homme et de la femme ; dénonce, en particuler, la décision prise par le Président Bush, quelques jours après l'exécution de M. Melallah, de vendre 72 avions F-15 et des chars Abrams à l'Arabie Saoudite, décision qui contredit la campagne en faveur d'une réduction des ventes d'armes au Proche-Orient qu'il avait lui-même lancée il y a un an et qui ne pourra qu'encourager d'autres puissances militaires, occidentales ou non, à répondre favorablement aux commandes de l'Iran, de la Syrie, d'Israël ou de la Libye ;

4. demande aux gouvernements occidentaux, en particulier aux gouvernements des États membres, de cesser les ventes d'armes au régime saoudien et de lier la poursuite des échanges économiques et commerciaux à une amélioration sensible de la situation des droits de l'homme et de la femme en Arabie Saoudite ;

5. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Coopération politique européene, au secrétaire général des Nations-Unies, au Président, au Sénat et à la Chambre des Représentants des États-Unis d'Amérique, aux gouvernements de la République fédérative de Russie et de la République populaire de Chine ainsi qu'au chef de l'État saoudien.

Eminences grises

Notre ami Roger Faligot et Rémi Kauffer, décidément très prolixes, nous offrent un nouveau livre passionnant : "Eminences grises", paru chez Fayard : 432 pages, 140 F, le rapport quantité/prix demeure excellent. Profitant de leurs connaissances et de leurs relations de journalistes et d'historiens, les auteurs nous présentent 10 éminences grises, personnages peu connus du grand public et qui ont pourtant joué un rôle notable dans l'histoire récente.

Qui connaît encore Georges Boris, conseiller influent de Mendès-France puis de De Gaulle, et à nouveau de P.M.F. ? Qui se souvient du cardinal Eugène Tisserand, artisan d'une politique pro-française au Vatican, de Pie XI, sans doute éliminé pour cause d'antifascisme, à Paul VI ? Plus étonnante encore, la carrière de Paul Louis Weiller, homme d'affaires et héros de la guerre aérienne en 1917, rallié au gaullisme pendant la seconde guerre, et encore aujourd'hui, presque centenaire, personnalité des arts et des lettres.

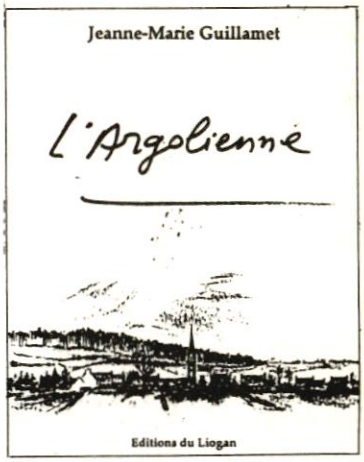
Moins sympathique, Georges Albertini, passé de l'école publique et du socialisme au néo-fascisme français des années 40, avec Marcel Deat. La guerre froide lui permet de rebondir. Un peu sur la touche sous la partie gaullienne de la V[e] République, l'élection de G. Pompidou, l'arrivée de M.F. Garaud lui rend de l'influence. Il contribue à saboter la campagne de J. Chaban-Delmas et à soutenir J. Chirac. Irving Brown, représentant à Paris de la grande centrale syndicale AFL-CIO est plus sympathique. C'est un syndicaliste authentique. Pour lui, le communisme c'est l'adversaire numéro 1 et il finance le développement de FO, pousse le Maghreb vers l'indépendance. Il demeure moins connu que J. Foccard, cet homme de droite devenu gaulliste, spécialiste de l'Afrique et du renseignement, et qui conseille encore Chirac aujourd'hui.

Puis c'est Gaston Plissonnier, "l'œil de Moscou" auprès du PCF et d'autres encore. Les gouvernements passent, les éminences grises restent. Le système français, si étrange, ne se comprend pas sans cette permanence d'une technocratie-bureaucratie qui réduit encore le poids réel des élus. Une lecture très instructive, un texte de style alerte, presque populaire.

J.J.M.

L'Argolienne

de Jeanne-Marie GUILLAMET



Une note nous permet de savoir qui est Jeanne-Marie Guillamet : Chanig ar Gall, l'épouse de Charlez ar Gall. Elle a tant contribué avec Charlez ar Gall à la promotion et à la défense de la langue bretonne que nous lui pardonnons volontiers d'écrire en français ! D'autant qu'il s'agit d'un français agréable à lire et émaillé généreusement de phrases et de mots bretons.

Un vrai travail d'institutrices. Après plusieurs collègues, dont Léonide Cadic-Drapier, et plus récemment Marie-Corinne Guen : *"Des échelles sous le soleil"*, une institutrice nous confie ses souvenirs. Certains diront qu'il s'agit là d'une vieille habitude des écrivains bretons : rédiger ses propres mémoires. Mais vue l'accélération du temps, même pour nous – qui sommes de la même classe ! – ces souvenirs nous parlent d'un temps déjà bien révolu. Sans doute de jeunes lecteurs seront surpris du style et des conditions de vie, et très intéressés.

Comme les bons vieux auteurs du siècle passé, Chanig ar Gall, pardon ! Jeanne-Marie Guillamet, place en tête de chaque chapitre une citation. Le choix des auteurs nous permet de pénétrer dans son univers : souvent des poètes et souvent des Bretons. Déjà avant de lire la suite, de quoi rêver.

Nous apprenons que Jeanne-Marie est née à l'école de Saint-Cadou, école à trois classes, alors, école aujourd'hui fermée (devenue l'ACAV) et où Émilienne Kerhoas, la poétesse, épouse de Jacques Kerhoas (trop tôt disparu de ce monde) a aussi exercé, en nous précisant :

"Prisonnière de la ronde enfantine
Qui conjugue gaiement le présent".

Mais l'essentiel de l'enfance et de la jeunesse de Jeanne-Marie a eu lieu à Argol, d'où le titre du volume *"L'Argolienne"*.

Ce livre bénéficie d'aquarelles de Jean-Pierre Guiriec. Comme à l'accoutumée fort jolies et fort évocatrices. Là aussi de quoi rêver. Jean-François Coatmeur a fait pour ce livre une excellente présentation, rappelant, entre autres, l'histoire de la visite de l'Inspecteur reprochant à la mère de Jeanne-Marie, l'utilisation du breton en classe (p. III) :

"Prends ta boîte, petite. Répète après moi : boîte.

L'enfant écarquille les yeux, ne comprend pas, regarde l'inspecteur, apeurée.

– Boîte, voyons, prends ta boîte.

– ?

Puis se retournant vers ma mère :

– Elle est demeurée cette enfant, elle ne comprend rien. Visiblement elle n'est pas normale !

– Kemer da voest, Lizig.

La petite sort sa boîte de bûchettes.

– Voilà, M. l'Inspecteur, comment on gagne du temps en étant bilingue. Non, M. l'Inspecteur, je ne changerai pas de méthode. Et croyez-moi, ces enfants auront leur Certificat d'études, comme les autres, quand ils en auront l'âge.

N'empêche que la note d'inspection fut baissée d'un ,demi-point !"

Jeanne-Marie avoue avoir voulu faire une carrière artistique ; ce à quoi ses parents se sont opposés, évidemment. Elle aura cependant été comblée, car elle a eu une belle carrière de diseuse et de comédienne. Et cela continue...

A ce premier volume une suite ne manquerait pas de sel ; mais en parlant d'une époque plus récente, Jeanne-Marie Guillamet pourra-t-elle garder une telle franchise de parole ? Chiche ! Et d'avance, trugarez !

Glaoda MILLOUR

Jeanne-Marie Guillamet, *L'Argolienne*, Éditions du Liogan, 244 p, 80 F. Toutes librairies ou franco de port, *Messidou*, 40 bis rue de la République, 29.200 Brest.

Armen n° 45

Le retour du sarrasin ; les Sables d'Or-les-Pins : une station des années 20 ; les 20 ans de Dastum. L'essor d'un authentique cinéma irlandais complète la livraison, avec en outre le début d'une étude de J. Kerhervé : "L'image et le pouvoir" qui montre des images de souverains de la Bretagne extraits de livres peints du XV[e] siècle.

Apprenez le breton

EVIT AR BREZHONEG

BP 41 - **29870 LANNILIZ**

Abonnement 6 numéros : **75 F**



De la J.A.C. à la politique

Didier Hascoët, enseignant d'économie dans un lycée, évoque 5 itinéraires politiques finistériens marqués par le passage de chacun à la Jeunesse agricole chrétienne. Sont interrogés Pierre Abegvilé (maire), Alphonse Arzel (sénateur) ; deux centristes, Georges Dauphin et Jo Lareur, deux socialistes, et Louis Goasduff, le député RPR de Plabennec.

Le parallèle a été fait entre les différents milieux d'origine, proches de la petite paysannerie, les différents passages à la JAC, les choix professionnels et les différents engagements politiques. Le milieu, le terroir de chacun est également présenté, ce qui était effectivement nécessaire.

On remarquera que, sur le plan social, les centristes interrogés paraissent largement aussi progressistes que leurs homologues socialistes. On mesure aussi le rôle capital de la JAC dans la modernisation agricole, dans le syndicalisme paysan des années 60/70, dans la formation des consciences politiques. Mgr Favé, ancien aumônier diocésain de la JAC, retrace, dans la préface, l'évolution de la JAC et la pérennité de son influence.

Une dizaine de photos documents complètent le sujet, avec 5 fiches biographiques. Un index des noms cités est utile, mais il y manque le renvoi aux pages concernées. Quant à la liste des sigles utilisés, elle est un peu longue : BEPC, TVA et UDF (ou RPR) n'avaient sans doute pas besoin d'une définition !

Il reste que le livre se lit bien et apprend nombre de détails intéressants sur le Finistère depuis les années trente (Calligrammmes, 276 pages, 115 F).

Al Liamm n° 273 (Gouere-Eost)

Pour la première fois depuis 1984, la livraison d'été de la revue Al Liamm n'a pas été un numéro double. En effet, grâce à une aide substantielle du Conseil Général du Finistère (exemple à suivre...) et du CNL, la parution normale à six numéros par an a été reprise : le n° 272 avec une copieuse contribution de jeunes auteurs a ainsi marqué spectaculairement un redressement très prometteur. Le n° 273 récemment paru confirme cette évolution optimiste. On peut y constater que l'étude plus approfondie de la langue occupe bien des esprits et tend à déboucher sur des analyses constructives (Ronan Barvek, Jean-Luc Dey, Yann Kerven).

Le mieux est, semble-t-il de reproduire ici le sommaire du numéro :

TAOLENN

Kaerigellerez, gant Per Diolier
Goañv an evlec'h, gant Yann-Ber Premel
Romeo ha Chuliet, gant Yann Gerven
Al lorberez, gant P.G. Wodehouse (Tr. gant Jakez Konan)
An diouganer, gant Jakez-Erwan Mouton
Kenan Kongar, gant Erwan Tranvouez
Pinvidigezhioù nevez ar brezhoneg, gant Ronan Barvek
Petra eo ar gwir vrezhoneg ? Hufivre pe hurlink, gant Jean-Luc Dey
Un notenn yezh, gant Yann Gerven
Notennoù

Les poèmes de Per Diolier et Yann-Ber Premel, les textes de Yann Gerven et Jakez-Erwan Mouton, l'excellente traduction de Jakez Konan, enrichissent très positivement notre patrimoine littéraire tandis que la contribution d'Erwan Tranvouez sur le regretté F. Kervella complète de façon émouvante le n° 271 consacré à cet auteur dont la disparition restera pour la Bretagne un malheur irréparable.

Dans chaque livraison d'Al Liamm, les "Notennoù" fournissent une information riche, variée, et, à vrai dire, irremplaçable ; leur ensemble, depuis la fondation de la revue (fin de la guerre mondiale) offre une matière à exploiter d'une étonnante abondance. Toutes les bibliothèques bretonnes, publiques ou privées, ont intérêt à présenter sur leurs rayons la collection de la revue Al Liamm.

Al Liamm revue culturelle imprimée et illustrée, entièrement en langue bretonne, dirigée par Ronan Huon.

Abonnement annuel : 150,00 F à adresser à Pierre Le Bihan, 16 rue des Fours à Chaux, 35400 St-Malo, CCP 167-20 W Rennes. (Même adresse pour obtenir un spécimen ou pour l'achat d'anciens numéros).

Al Liamm édite également de nombreux ouvrages, à signaler particulièrement le dernier paru : réalisé par Lucien Raoul : **Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien vrezhonek** (Dictionnaire des écrivains et linguistes de langue bretonne) 432 pages, 61 illustrations : 150 F à adresser à Mlle Jeanne Queillé, 20 rue du Petit Trotrieux, 22200 Guingamp, CCP 1136-82 P Rennes (majorer de 15 % pour frais d'expédition.



Maisons paysannes en Bretagne

Parfois le PB est trop laconique sur un livre de valeur. Revenons un instant sur l'excellent ouvrage de Patrick Hervé sur l'architecture rurale bretonne.

Les matériaux de la construction sont présentés, avant les étapes de la construction, les aspects de la charpente, la couverture, l'évolution des formes, l'ordonnance des bâtiments. Outre les photos anciennes et d'époques plus récentes, de nombreux dessins et schémas, fort réussis, viennent d'expliquer les techniques, les fonctions, les aménagements.

On en verra ci-dessus un exemple (Skol Vreizh, éditeur, Morlaix).

Festival de Cinéma de Douarnenez 1992
Un très bon cru

Le Festival de cinéma de Douarnenez (Festival du cinéma des Peuples minorisés), consacré cette année à l'Irlande a été une indéniable réussite. Jamais n'avait été atteint un tel nombre d'entrées aux séances de cinéma : environ 13.500 en une semaine (soit 50 % de plus que l'an dernier). Jamais on n'a vu autant de monde dès le premier jour, aussi bien pour voir des films que pour participer aux débats.

Une vaste sélection de films. Au total les festivaliers pouvaient voir vingt-six films (dont trois en gaélique) auxquels il faut ajouter six vidéos (dont une en partie en gaélique), tous consacrés bien sûr à l'Irlande.

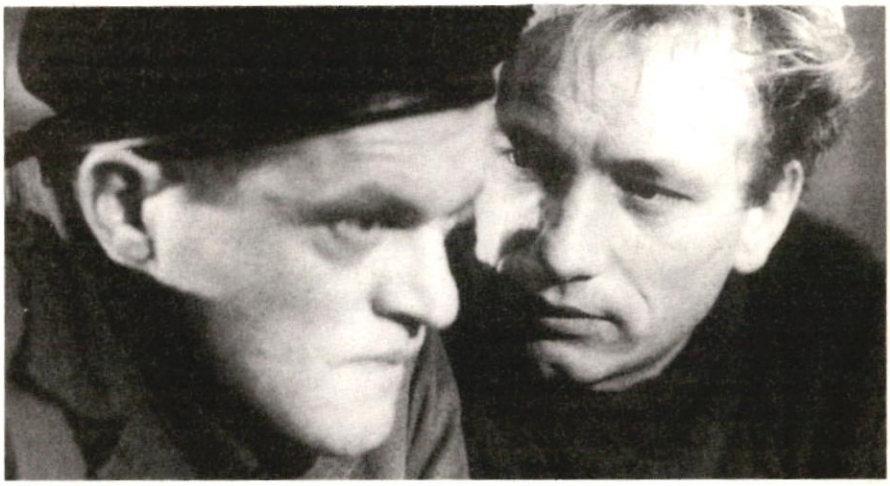
Il y avait aussi bien des films historiques, des films contemporains récemment réalisés, des documentaires et des fictions réalisés par et sur le peuple irlandais. Il y avait aussi bien des films muets, des films de cinéastes irlandais actuels comme des classiques (tels "L'Homme d'Aran" de Flaherty, "Le Mouchard" et "L'Homme tranquille" de John Ford) qui ont attiré de nombreux spectateurs. Il y avait aussi bien des longs que des courts métrages (1).

La production bretonne

Comparée à la production irlandaise, la production bretonne peut paraître artisanale. Ce n'est pas que la Bretagne manque de professionnels maîtrisant bien leur métier, voire faisant preuve de talent, ni de structures de production (parmi lesquelles la société Lazennec-Bretagne joue un rôle croissant, ayant notamment produit quatre des huit films présentés cette année lors de la journée bretonne). Il s'agit encore en grande partie de courts-métrages qui, quelles que soient leurs qualités, manquent assez souvent de souffle.



"Le Pré aux bernaches". (Photo Wolanski).



"Rêve de Siam". (Photo Laurence Tremolet)

Mais une production bretonne, capable d'atteindre une notoriété dépassant le cadre de notre pays est-elle possible, tant que celui-ci ne sera pas en mesure de mener véritablement sa propre politique économique et culturelle ?

Il y a cependant de l'espoir. Cette année ont été projetés à Douarnenez deux longs-métrages dirigés par des réalisateurs bretons. Cela est aussi plus que suffisant pour que cette année soit, pour le cinéma breton et pour le Festival de Douarnenez, une année faste. Ces deux longs-métrages sont l'œuvre de réalisateurs déjà connus et renommés. Il s'agit de **"Loulou Graffitti"** de Christian Lejalé, film déjà sorti en distribution commerciale et que vous avez peut-être vu (et apprécié) : plein d'humour, il nous conte l'aventure d'un homme et d'une femme, peu faits l'un pour l'autre, qu'un petit loulou de banlieue s'évertue à rapprocher. Le second est **"Rêve de Siam"** d'Olivier Bourbeillon, film présenté pour la première fois au public à Douarnenez (après une séance de présentation à Brest), qui n'a pas encore été distribué dans le circuit commercial.

Il y a neuf ans, la même année aussi, Olivier Bourbeillon et Christian Lejalé présentaient leur premier court-métrage au Festival de Douarnenez. Depuis ils ont fait du chemin. Souhaitons que d'autres leur emboîtent rapidement le pas, avec autant de talent !

Les films montrés

Au total huit courts-métrages ont été projetés lors de l'habituelle journée bretonne, le vendredi, dans le cadre de la compétition (il y avait en outre deux autres films hors-compétition) ; parmi ces huit films deux étaient en 16 mm, les autres en 35.

"Ad usum Delphini" de Pierre Blineau, qui conte l'affection entre un garçon de onze ans et une fille de dix-huit ans ne m'a pas laissé un souvenir inoubliable ; je me demande encore où voulait en venir le réalisateur. Je n'ai pas non plus beaucoup apprécié **"Joe"** d'Arnaud Ladagnous, sur une péripétie amoureuse de Geoffroy, épris de musique, de cinéma et surtout de Maryline qui en a assez de lui. Sans doute faut-il prendre au second degré l'humour de ce film, très "mode" par certains côtés et qui risque de vite devenir désuet.

"Amour nuit" de Paul Comet m'a paru beaucoup plus intéressant par l'insolite des deux enfants sur la plage en pleine nuit devant leur télévision, par l'insolite de la vision de Nantes la nuit sous l'averse, par l'insolite du film apparaissant et disparaissant sur l'écran du poste des enfants, par l'insolite du jeune garçon tuant sur l'écran de télé le méchant du film, par l'insolite de deux personnes dans une cabine téléphonique menant une conversation à trois comme par celui de la déclaration amoureuse des deux soupirants du film.

A l'inverse de Paul Comet, Bruno Rolland dans **"Le Regard de l'Autre"** décrit avec gravité et émotion les relations entre deux époux mariés depuis quarante ans ; le mari, de plus en plus malade, ne parle plus ; il a absolument besoin de médicaments pour vivre ; mais il fait tomber ceux qui lui sont indispensables pour continuer à vivre et après sa dernière dose, part sur la plage s'asseoir devant la mer qu'il regardait auparavant de sa fenêtre ; est-ce une volonté de suicide ? Ce film, aux interprètes jouant magnifiquement, comporte très peu de paroles et c'est heureux. Cela nous change de tant de films bavards. Et le regard est un thème tellement cinématographique !

Enfin dernier film de fiction de la programmation, **"Le Pré aux bernaches"** de Christophe Predignac décrit dans un passé non situé des êtres qui s'entretuent sur une vasière, pour quelques arpents, pour un vêtement et qu'une sorte de sage ou d'homme de Dieu doit sauver. Par ses images en noir et blanc, par la sobriété de la mise en scène, le film atteint à une sorte de grandeur sauvage ; mais quel pessimisme dans la vision de l'humanité !

Il y avait aussi deux œuvres documentaires. Tout d'abord **"Chronique d'une falaise sans histoires"** de Yvon Le Gars, honnête documentaire qui montre, avec parfois quelque humour dans le commentaire, le suivi durant trois saisons des mouettes tridactyles baguées dans les colonies de la Réserve biologique de Goulien par Jean-Yves Monnat et ses collaborateurs.

"Requiem industriel" de Jean-Christophe Giovanelli, décrit la poésie qui se dégage du travail des ouvriers des forges, avec ces barres de métal incandescent qui ondulent et se déplacent en créant des jeux de lumière. Mais pourquoi évoquer les Forges d'Hennebont (rappelées par quelques photos anciennes ou par des images sur leur état actuel) définitivement sacrifiées en montrant en fait les Forges de Chorzow en Pologne toujours en activité (pour combien de temps ?). Il y a là plus qu'une ambiguité.

J'ai gardé pour la fin le film qui a largement mérité le Grand prix du Jury, c'est-à-dire **"Rêve de lumières"** de Jean-Pierre Lemouland, film d'animation qui part de l'œuvre de Seurat évoqué au début avant de donner vie aux personnages et aux motifs du peintre, en partant d'une technique impressionniste mettant en mouvement les points colorés. Il s'agit d'un important et talentueux travail. Décidément, après les recherches menées dans "Règne de sucre" (1989) Jean-Pierre Lemouland n'a sans doute pas fini de nous étonner et de nous ravir.

Les vidéos

Outre les films, il y avait également douze vidéos prenant part à la compétition, il y en avait en outre sept autres hors compétition. Je n'ai pu voir que cinq des œuvres en compétition, dont deux comportaient des dialogues en partie en breton (mais la qualité d'une œuvre audiovisuelle ne tient pas à la langue employée). Il s'agissait essentiellement de documentaires.

Parmi ceux-ci, vous avez peut-être vu **"Partir accompagné"** d'Emmanuel Audrain, qui est passé sur la troisième chaîne le mercredi 23 septembre (mais à une heure passablement tardive). Le film décrit une unité de soins palliatifs prenant en charge les mourants ; cette unité est située en région parisienne mais ses équipes sont composées en majorité par des "soignants" originaires de Bretagne. Leur travail est décrit avec simplicité, humanité et une très grande pudeur et un grand respect des personnes ; le commentaire lui-même se fait très discret. Il s'agit d'un film émouvant qui nous donne à réfléchir sur notre destinée ou celle de nos proches. Les personnes âgées qui nous



"Les landes en Bretagne".

sont montrées, même si leurs facultés sont très diminuées, ne sont pas des êtres tombés dans une humiliante déchéance. Elles vivent dans leurs derniers instants, tout comme leurs proches, une transformation de leur personnalité, qui quelle qu'en soit l'ampleur, est un enrichissement, permettant de dépasser les souffrances morales.

"Les Landes en Bretagne" de Catherine Nédelec et de Bruno Jestin, produit par l'ACAV, fait partie comme **"Les Prairies irriguées"**, présenté l'an dernier, de la série **"Travaux d'hier, Paysages d'aujourd'hui"**. Il décrit avec beaucoup de vie ce qu'était autrefois le travail des landes. Ce film bilingue vous permet de savoir ce qu'est l'écobuage et l'étrèpage, de connaître l'utilisation de la lande comme litière et comme fourrage. Il s'agit aussi, pour une fois, à côté de tant de films bretons tournés au bord de la mer, d'un film qui montre la beauté et l'intérêt du Centre-Bretagne.

Autre œuvre bilingue **"Skol Diwan "** de Hubert Budor, coproduit par Kaster Production et le Conseil général du Finistère, montre avec simplicité et sérieux le travail des écoles Diwan au travers des différents "acteurs" : dirigeants de l'association, élus, enseignants et élèves.

"Cité", œuvre collective de l'équipe vidéo de la cité de Kermarron (cité de HLM de Douarnenez) et de l'Ulamir du Goyen, montre de façon efficace et enjouée, en treize minutes, les principaux aspects de la vie d'une cité qui vient de fêter son vingt-cinquième anniversaire et où est mené un intéressant travail d'animation, notamment avec les jeunes.

Enfin **"Comme un ange après temps de misère"** est la transcription pour le petit écran du spectacle théâtral monté l'an dernier. Il s'agit de l'adaptation des lettres d'Yves Le Pennec, originaire de Cavan, soldat de la République de 1793 à 1801, interprétée avec beaucoup d'émotion et de sobriété par François Le Gallou, acteur dont le talent mérite d'être mieux connu. Le film a été réalisé par Thierry Compain, ce qui est aussi une référence.

15e Festival de Cinéma de Douarnenez Palmarès 1992

Le prix film : **Rêve de lumières** de Jean-Pierre Lemouland (animation, 9 mn, 1991, 35 mm, couleurs). Production Lazennec Bretagne (Rennes). Prix doté par l'ARC Bretagne (Quimper).

Le prix vidéo : **Comme un ange après temps de misère** de Thierry Compain (adaptation d'une pièce de théâtre, 26 mn, 1991, Beta, couleurs). Production Lazennec Bretagne (Rennes). Prix doté par la société SVP (Tremblay).

Le prix FR3 : **Un Requiem industriel** de Jean-Christophe Giovannelli (documentaire - 14 mn 43 - 1992 - 35 mm - couleurs). Production Lazennec Bretagne (Rennes). Prix doté par FR3 Bretagne-Pays-de-Loire.

Le prix ArMen : **Le canal de Nantes à Brest** de Thierry Le Vacon (documentaire - 75 mn - 1972 - Beta - couleurs). Production Ricochets Productions (Rennes). Prix doté par la revue ArMen.

Le prix du public : **Partir accompagné** d'Emmanuel Audrain (documentaire - 52 mn - 1992 - Beta - couleurs). Production IO Production (Paris).

Le prix la règle du jeu : **Le regard de l'autre** de Bruno Rolland (fiction - 20 mn - 1992 - 35 mm - couleurs) Production Odéon Production (Paris). Prix doté par l'association de salles Art et Essai "La règle du jeu".

PB - Service

Brezhoneg d'ar Pevarlamm
Stages intensifs de breton

Paris : stage débutants (Paris III), 3, 4, 11, 17 et 18 octobre 1992.

Stages débutants et deuxième niveau (Paris III), 28 et 29 novembre, 5, 6, 12 et 13 décembre 1992.

Orléans : Stage débutants et deuxième niveau, 21 et 22 novembre 1992, 20 et 21 février, 15 et 16 mai 1993.

Lille : Stages débutants, deuxième et troisième niveau, 17 et 18 octobre, 14 et 15 novembre 1992, 5 et 6 septembre 1993.

Stade de gallois : Débutants et deuxième niveau, Paris, janvier-février 1993, sauf changement.

Inscriptions à retourner à Tieri Madeg au 74 avenue de Fouilleuse, 92150 Suresnes.

Quéven (56) : Les Arcs

10 octobre : Maxime Le Forestier ; 17 octobre : Barzaz ; 21 octobre : Henri Des ; 24 octobre : Roland Becker ; 28 novembre : Cantate pour la paix (création Abjean, Irien) avec 250 choristes et 50 musiciens ; 7 novembre : Higelin.

Centre d'animation Les Arcs, 56530 Quéven (tél. 97.05.01.07).

Important : "La lettre du G.D.M"

"Le groupement pour les droits des minorités" (GDM) fait paraître un bulletin trimestriel dont la présentation et le contenu se sont encore améliorés au sommaire du numéro de juillet, un éditorial d'Alain Fenet qui précise que *"la solution du problème des minorités ne peut venir que des progrès du droit et de la tolérance. Toute communauté, dès lors qu'elle respecte les principes de dignité humaine internationalement consacrés, a le droit d'être reconnue, d'être protégée et de se développer dans la société globale dont elle fait partie".*

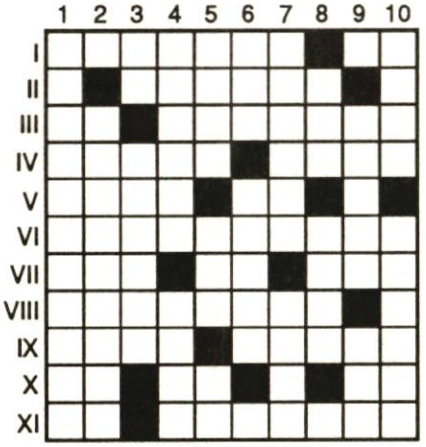
La question des touaregs du Mali fait l'objet d'une présentation de 2 pages. En 2 pages et demi sont présentées les langues minoritaires en Finlande : leur situation est l'une des meilleures du monde, hormis peut être pour les 7.000 Roms.

Vient enfin une page 1/2 de nouvelles brèves avec surtout des parutions de livres sur toutes les questions concernant les minorités nationales du monde. (GDM, 212 rue Saint-Martin, 75003 Paris ; adhésion et abonnement, 200 F ; tél. 42.77.26.26). Au niveau international, le GDM est affilié au MRG international, l'Amnesty des peuples.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

PROBLÈME N° 43

(Quelques mots sont en breton
Réf. : dictionnaires de R. Hémon et P.J. Hélias)



HORIZONTALEMENT : I. Ce poète de la Pléiade était né à Neuilly-sur-Seine d'un père nantais et d'une mère auvergnate ; Cinéaste nantais (initiales). – 2. Tracteur de la mer. – III. A l'instar du BZH; Particulièrement remarquable dans l'église de St-Herbot – IV. Né à Lorient et mort à Nantes, il fut l'un des précurseurs du surréalisme ; Sun, par exemple. – V. Au cœur de Lorient ; Teinte. – VI. Imitent les affidés du "gros blond". – VII. Peut qualifier plus d'un électeur du précédent ; Epelé de droite à gauche : rivière ; Lettres de Guidel. – VIII. Dans un bagad. — IX. En un certain sens indissociable de Brest ; Un village trop modeste en Morbihan. – X. En vue ; On peut voir son buste à Dinan (initiales) ; Lettres d'Uzel. – XI. Corsaire fameux (initiales) : Est parfois propice aux confidences.

VERTICALEMENT : 1. Tel fut l'humour du IV horizontal et de ses amis du "Groupe de Nantes". – 2. Ces anciennes pièces d'artillerie de marine avaient été mises au point dans un arsenal écossais. – 3. Ecrivain catholique né à Lorient en 1828 (initiales) ; Art contemporain illustré notamment par un Nantais et un Vannetais bien connus. – 4. Devraient normalement vénérer St-Cornély ; Sert à manifester son approbation. – 5. Disparaît à Quimperlé ; Où il manque peu de chose pour faire la paix ; Cet amiral était né à Quimper en 1865 (initiales). – 6. Peut être blanche ; Coïncide avec bien des commencements. – 7. Rieux fut celui d'Anne de Bretagne ; Danse. – 8. Relief peu élevé : Belle île. – 9. Une sainte en pays briéron ; De bas en haut : article indéfini. – 10. Ce n'est fas facile ; Imiter les "roues de la fortune" de Meilars, Laniscat, etc.

M. ERWAN

SOLUTION DU N° 42

Horizontalement : I. Groisillon. – II. Landerne. – III. Anne ; FAT (Taf). – IV. Abeille. – V. Sables d'or. – VI. Blois ; EC. – VII. Is ; Allée. – VIII. Zostère ; NL. – IX. Orée : Ese. – X. IEA ; L.T. (Louis Trochu) ; Vin.– XI. Neuf ; évasé.

Verticalement : 1. Glais-Bizoin. – 2. Ran ; Al ; Orée. – 3. Onn ; Boiseau. – 4. Idéaliste. – 5. Se ; Bés. – 6. IRBES (Brise) ; Arête. – 7. L.N. (Hélène) ; Idoles. – 8. Le Flo ; Eva. – 9. Alréen ; Is. – 10. Note ; Céline.

Fête du pays de Rennes



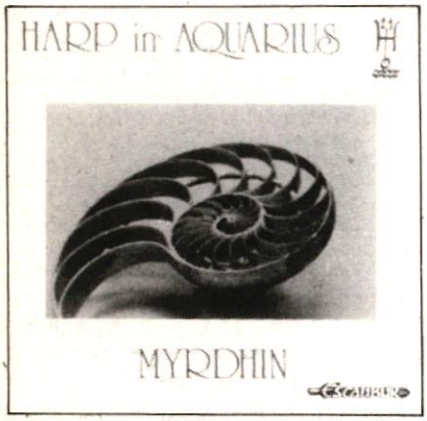
Vendredi 9 octobre, à partir de 19 h, à la maison de quartier de Villejean, soirée cabaret. Venez déguster les coquillages de nos côtes tout en chantant. Si les pieds vous démangent vous pourrez aussi danser.

Samedi 17 octobre, de 15 h à 18 h, à la maison de quartier de Villejean, Forum de la culture bretonne à Rennes. Stands d'informations, expositions, présentations d'activités,... avec la participation de l'UPRACV et du CRIB. A la découverte des jeux traditionnels. Pendant tout l'après-midi de nombreux défis et challenges interassociatifs bretons ou interéquipements du quartier et tout simplement interrues de Villejean, le plaisir est dans l'air. A partir de 21 h, à la maison de quartier de Villejean, spectacle des cercles celtiques du pays de Rennes. Ce ne seront pas moins de 300 danseurs et musiciens qui viendront animer ce spectacle riche en couleurs et démontrer ainsi la vitalité de terroir. C'est à la Cave, dans un cadre plus intime, les marches, mélodies et autres contes du Pays Gallo seront à l'honneur. Vous pourrez vous laisser bercer et conduire *(au plus profond de vos rêves)*. Fest-noz pour tous ceux qui veulent se défouler ou qui ont des fourmis dans les jambes, c'est parti : *"En avant deux et balancez !"*.

Dimanche 18 octobre, à 12 h, à la maison de quartier de Villejean, grand repas traditionnel *(sur réservation)* ; de 15 h à 19 h, à la maison de quartier de Villejean, la fête continue avec les enfants des cercles celtiques du pays de Rennes, chants de Haute et Basse Bretagne, concert de musique bretonne et celtique. (Organisation : Cercle celtique de Rennes, tél. 99.80.61.74).

SELAOUIT





MYRDHIN "Harp in Aquarius" (Escalibur CD 846. Diffusion Breizh).

Rémy Chauvet, plus connu sous le nom de Myrdhin, ne se contente pas d'agiter son petit gwenn ha du sur la place Rouge à Moscou... entre deux "opérations commando", il compose, il joue – de belle manière – de la harpe celtique, il enregistre à un rythme assez soutenu...

Après "Harp and bamboo", fruit de son travail avec le flûtiste Pol Huellou, chroniqué ici-même au mois de mai dernier (1), voici "Harp in Aquarius". Un disque solo pour lequel il a reçu, quand même, quelques renforts : Zil, sa compagne, pour les chœurs ; Pol, son complice de toujours... Sans oublier la présence discrète des percussions de David "Hopi" Hopkins, de Barzaz.

Cette fois, Myrdhin a délaissé les rivages de l'Orient extrême pour aborder ceux d'un nouveau monde, d'un nouvel âge. Son nouveau disque balance donc continuellement entre compositions d'inspiration traditionnelle, new age – un genre musical pour lequel la harpe celtique a déjà beaucoup donné – et, par instant, musique contemporaine.

Chacun des titres – tous composés par Myrdhin – comporte le nom d'un minéral : "Améthyste", "Danse du Quartz", "Cornaline aquarienne"... J'avoue une petite préférence pour les reflets jaunes de la "Citrine du rituel"...

On peut regretter – mais c'est un détail – de ne disposer d'aucune indication, ni explication sur les différents morceaux, en dehors d'une présentation globale un tantinet obscure.

"Harp in Aquarius" ? Une musique forcément cristalline, qui coule de source... Un disque qui devrait séduire.

BŒUF A BERRIEN : Dastum fête ses vingt ans en "faisant le bœuf". Dès réception de ce numéro du *Peuple Breton*, précipitez-vous à Berrien, où la "cérémonie" débutera dès le 2 octobre pour se prolonger pendant trois jours. Trois jours de musique, de débats, d'expositions, de danses, de projections de films, de jeux traditionnels... et une grande bouffe avec, au menu, du bœuf !

MUSIQUE BRETONNE, le mensuel de Dastum sort justement un spécial "20 ans". Au sommaire, en même temps qu'une invitation à la fête de Berrien, une longue interview de Patrick Malrieu qui fut l'un des fondateurs de l'association en 1972 et la préside depuis cette date. Et aussi de nombreux renseignements sur les activités de Dastum, son itinéraire, sa situation actuelle... etc. (Musique Bretonne, 16 rue de Penhoët, 35065 Rennes Cedex, 130 F les dix numéros).



STRAKAL (Escalibur, CD 843. Diffusion Breizh).

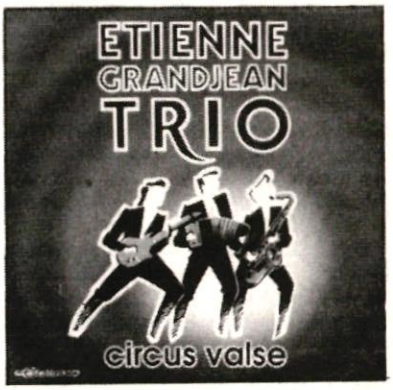
Strakal ! Le nom du groupe zèbre, un ciel sombre, sombre, sombre. L'orage éclate. On attend le grondement du tonnerre... C'est pourtant une musique plutôt sage que nous propose ce groupe nouveau venu sur la scène bretonne.

Mais sage ne veut pas dire ennuyeuse. Les fourmis vous monteront rapidement le long des jambes à l'écoute de ce premier disque de bonne facture et bientôt, vous ne tiendrez plus en place.

Le répertoire de Strakal est presque exclusivement composé d'airs à danser : host ar c'hoat, plinn, gavottes, marches, scottishes, ronds de Loudéac, laridés, an dro... Les quatre musiciens de ce groupe rennais vous entraîneront dans un véritable tro-Breizh de la musique de fest-noz.

Didier Allain (bouzouki, violon), Thierry Lahais (hautbois, bombarde...), Frédéric Lanbierge (accordéons diatoniques) et Pierrick Le Mou, dont le violon ne vous est sûrement pas inconnu (L'Écho, Archetype, Gwenva...) ne peuvent pas vous décevoir : ils assurent un maximum, sans débordements intempestifs.

Notez aussi la présence d'Annie Ebrel, pour une mélodie, "Fantig Koant", celle de Roland Brou pour le second titre chanté de l'album, "Pengobilo" et le coup de main amical de Bovelo (Les Pires) et de Tangi Le dore (Diaouled). Vous voulez vous éclater dans la danse ? Strakal vous fera craquer...



ÉTIENNE GRANDJEAN TRIO : "Circus Valse". (Escalibur, CD 842, diffusion Breizh).

Mais la vraie bonne surprise de ce Sélaouit spécial Escalibur, c'est Étienne Grandjean Trio qui nous la procure. Étienne Grandjean, vous le connaissez depuis pas mal de temps. Le *PB* vous a déjà présenté un premier disque solo, réédité plus tard en CD (2). Mais vous le connaissez aussi à travers les nombreux groupes dont il a été, ou est encore, "membre actif" : La Mirlitantouille, Djiboudjep, ou, aujourd'hui, Gwenva ou L'Écho (des Luths).

Et voici maintenant Étienne Grandjean Trio, et un nouveau disque, "Circus Valse", qui réserve bien sûr la meilleureplace à l'instrument de prédilection d'Étienne, son accordéon diatonique "Castagnari". La pochette de "Circus Valse" ressemble un peu à ces publicités des années 50... "Dubo, dubon, Dubonnet"...

La musique d'Étienne Grandjean Trio a aussi ce parfum un peu rétro, une musique subtile, toute en nuances, caractérisée par une grande sobriété, une grande finesse d'interprétation, colorée de légères touches un peu jazz, voire, quelquefois, un chouya musette...

"Circus Valse", c'est avant tout un climat, un climat à la fois chaleureux et tranquille et le résultat est d'une grande force. Tout est bon dans ce disque et il m'est vraiment dificile de faire un choix. Écoutez quand-même "Héloïse", "Chateaugiron", "Rue du Pont de Chat", "Y'a pas de bruit", "Scottish Champion !", "Loco Loco" ou "Les Pierres Sonnantes", et croyez-moi, vous boirez du p'tit lait...

Étienne Grandjean, Yann Gouriouy (guitares) et Vincent Burlot (saxos) servent véritablement la musique qu'ils aiment.

"Circus Valse" ? C'est tout beau, tout bon... toubonnet !

Pierre MORVAN

1. *PB* n° 341.
2. *PB* de mars 88 et mars 91.

Le mois prochain, "Les Pires, EV, Sonerien Du".

L'État n'est pas la France !

Je joins à mon chèque d'abonnement cette lettre pour vous exprimer certaines de mes pensées sur la France et sur la Bretagne.

Ne résidant pas en Bretagne, il m'est aisé en comparant ce que je peux voir lire et entendre par les médias traditionnels et ce que je peux lire dans le PB, de me faire une idée sur la manière dont on peut faire taire l'expression naturelle d'un peuple et la rendre ridicule quand bien même elle réussirait à se faire. Si aujourd'hui la défense des langues et cultures "régionales" est une nécessité pour la majorité des Corses, Basques, Catalans, Alsaciens et Bretons, pour le reste des Français, c'est une attitude passéiste, et par conséquent stérile.

Lorsque j'en discute autour de moi, on m'accuse de vouloir morceler l'hexagone en micro-États sans viabilité aucune (et les Bretons, que vont-ils faire avec leurs choux-fleurs ?), ils me reprochent de ne pas aimer la France.

Mais alors une question se pose, qui aime le plus la France ? Est-ce ceux qui voient en elle une masse humaine lobotomisée tout juste bonne à produire et à consommer pour un État qui les déshumanise, ou ceux qui voient en elle un espace de liberté où s'épanouissent les cultures en toute harmonie, où des peuples aussi différents que le peuple corse et le peuple breton s'unissent dans le respect mutuel au sein d'une même grande nation ?

Suivons le chemin tracé par Morvan Lebesque car l'État, laminoir des cultures, n'est pas la France, la France c'est vous, c'est nous, c'est eux dans le respect de nos spécificités.

Ur Breton n'on ket a-grenn med ma c'halon a zo ganeoc'h.

Le mouvement francique lorrain

Bojhuer,

Wär ët méiléch een Abo-Austausch tëschend d'Zäitschréft "Pobl Vreizh" an d'"Gewan unzefänken, als solidaarischen Noriichtsaustausch tëschendeis zwee Bewejhungen ?

Nous avons pris connaissance des numéros 342 et 343 de votre très intéressant mensuel "Le Peuple Breton". Au titre d'échange amiable et solidaire d'abonnement, nous vous proposons de vous envoyer notre modeste revue Gewan (Trimestriel du mouvement francique) ainsi que diverses infos sur notre mouvement.

Dans l'attente, meilleures salutations de Lorraine francique.

Bescht Gréiss (A greiz galon deoc'h). Pour "Wéi Laang Nach ?..", le secrétaire.

(5 rue du Manège, F-57100 Thionville, Lotrengen).

Halte-là !

Le PB de septembre contenait le courrier d'un compatriote établi en Italie qui se disait "désagréablement surpris" par l'article intitulé "Réforme de la Constitution : non à une citoyenneté au rabais" que j'avais signé dans le PB 342. Je crois nécessaire de dissiper ici un malentendu. S'il est vrai que je n'y abordais pas explicitement la question du droit de vote aux élections locales pour les "citoyens-étrangers" issus d'un pays non membre de la Communauté, rien dans cet article ne permettait de conclure que j'y serais opposé.

Si vous habitiez une commune côtière, "à vocation touristique" comme disent certains élus sous influence, désertée l'hiver et asphyxiée l'été, duquel de ses concitoyens vous sentiriez-vous le plus proche : le cadre parisien qui ne réside dans votre commune qu'en période de congé pour profiter de son yacht (mais qui peut y voter, M. Cadran, ancien maire de Locquirec, en sait quelque chose) ou l'ouvrier marocain qui y réside en permanence, qui y travaille et y règle ses impôts (mais qui ne peut pas voter) ?... Eh bien, je pense comme vous. Cela va mieux en le disant ? Eh bien soit, je l'ai dit !

Le malheur veut que pour voter dans une commune en France, il faille posséder la "bonne" nationalité, la nationalité française (l'Irlande, les Pays-Bas et les pays scandinaves ont déjà rompu avec cer archaïsme). Ça ne serait pas si grave si en adoptant la nationalité française, vous ne deviez aussi vous coltiner toute la mythologie délirante qui va avec, depuis "Nos ancêtres les Gaulois..." jusqu'aux supertravaux pharaonesques de Tonton-Obélisque 1er ! Dur, dur quand votre enfance a été bercée par les chants berbères de l'Atlas... ou par le kan-hadiskan. Difficile d'assumer les prétentions d'une Superpuissance qui pédale dans le vide quand on a été élevé à l'école du labeur quotidien.

Christian GUYONVARC'H



Culture bretonne et alimentation

Bien que non bretonnant, je suis très attaché au maintien de la culture traditionnelle en Bretagne et plus encore à la création d'une culture populaire de notre temps. C'est pourquoi j'ai voulu participer à la fête de la langue bretonne dimanche dernier à Spezet.

Hélas, quelle déception ! Derrière les enseignes, bretonnantes pour la circonstance, et dans la plupart des stands, se cachait le couple infernal : Kronenbourg et Marlboro colonisaient la fête, aidées par le diable en personne : déguisé en "coke", Coca Cola était aussi de la partie. Dur à avaler quand on vient d'écrire un "An dro pour manger (Bio)".

Le combat pour la défense de la culture bretonne ne serait-il pas en retard d'une guerre ? Car même si l'emprisonnement récent des Bretons coupables d'avoir hébergé des Basques peut laisser penser que l'État français poursuit patiemment son œuvre d'uniformisation culturelle hexagonale, n'est-ce pas plutôt de ces entreprises, apparemment inoffensives, que vient le véritable danger ? Et derrière le rideau de la scène où s'agitent les marionnettes de la politique, ne sont-ce pas ces ogres de la grande bouffe ou de la drogue autorisée qui tirent les ficelles ?

Paris nous pompe, c'est vrai. Mais Paris n'est peut-être qu'un des tentacules de la pieuvre. Pour moi, la nourriture fait partie de la culture : adopter le modèle de consommation du colonisateur, c'est commencer à perdre son âme. Notre terre est capable de n ourrir son peuple, alors militants de la culture bretonne, faites un petit effort. Et si, malgré tout, il faut aux Bretons quelques drogues, qu'au moins elles soient bretonnes !

Jean-Pol GUIDEVAY, Pontivy

NDLR : La bière et le tabac sont d'usage très ancien en Bretagne. A une exception près, toutes les brasseries bretonnes ont disparu après absorption.

SEPTEMBRE













NONO

E.T.A. sœur ?

Après l'arrestation de Bretons, des articles de presse reproduisaient plus ou moins fidèlement la version de la police au service du pouvoir. Un des objectifs de l'opération était de marginaliser non seulement les partis politiques bretons, mais toute une troupe de militants et sympathisants de la culture bretonne, en jouant sur l'image très négative d'ETA dans les médias.

A quelques mois des législatives, il n'y a pas de petits bénéfices en pourcentages de voix pour les députés socialistes, qui tremblent dans leurs petites culottes de socialistes défroqués.

Chacun sait pourtant parfaitement que les Bretons qui ont accueilli des Basques n'ont pas... systématiquement une volonté d'attentats meurtriers (ils seraient parfois les premiers à protester...), ni même un romantisme généralisé de la bombinette ! Leur accueil des Basques se justifie par l'image solide des Basques **durablement opposés au franquisme,** il n'y a pas si longtemps, par la solidarité avec un peuple courageux qui, **très majoritairement,** réclame une forte autonomie, par la somme de vacheries faites aux étrangers par les idéologues humanistes des avions spéciaux, par l'image de la police espagnole, constamment alourdie par les rapports d'"Amnesty international" sur la torture dans les prisons espagnoles !... Entre autres motivations.

Il y en a qui préfèrent ceux qui soutiennent les Serbes ? (35.000 morts annoncés).

Les journalistes qui sont rentrés dans le jeu du pouvoir, entre autres, par des expressions du genre, "Breton-ETA", font donc un choix politique.

Seulement par hasard ? Parce qu'il faut rédiger vite des fois. Il y a une concentration du tir qui permet d'en douter.

Joël Guégan

NB : *Les bretons étant aujourd'hui en liberté, les comités de soutien poursuivent leur action pour tenter de lever les inculpations lourdes qui pèsent sur eux, sans rapport, semble-t-il, avec la réalité des faits.*

1993





Magnifique
CALENDRIER-POSTER
à commander avec règlement
à UDB, BP 203, 56102 LORIENT Cedex
40 F le premier, 35 F les suivants

LISEZ "LE PROCÈS DU CENTRALISME"

Le débat que les médias ont escamoté

Pour la première fois depuis bien longtemps, nous est proposée une démarche systématique et ouverte. Après l'examen de la situation actuelle (une fausse décentralisation, trop de lieux de décision) viennent les propositions concrètes : hiérarchiser les niveaux de décision. La prééminence nécessaire de la "Région". Le regroupement des communes. La nécessité d'associer les citoyens. Quel découpage régional pour l'hexagone ? Un inventaire précis des pouvoirs à confier à la Région est établi, à partir de l'inventaire des besoins. L'ouverture des régions sur l'extérieur est aussi abordée.

Sur les aspects écologiques, le *PB* peut encore fournir le cahier n° 2 des "Cahiers du Peuple Breton" : "Bretagne verte, problèmes écologiques bretons" (voir également ci-contre). Une analyse et des propositions qui doivent aussi être connues.

LIBRAIRIE DU "PEUPLE BRETON"

(expéditions par correspondance sous 48 h)

- ❑ **NOUVEAUTÉ : "Le procès du centralisme",** 38 F (franco)
- ❑ **"La Bretagne face à l'Europe et à l'Ile-de-France",** 29 F
- ❑ **"L'Europe régionale",** P. Romus, 87,50 F
- ❑ **"La Bretagne et les problèmes écologiques",** 37,50 F (franco)
- ❑ **"Atlas de Bretagne "** Skol Vreizh, 2e édition, 170 F (franco)
- ❑ **"Nantes, St-Nazaire, la Bretagne et la mer",** 97,60 F (franco)
- ❑ **"Le Breton, jeunesse d'une vieille langue",** F. Morvannou. *Tout sur le breton, ou presque.* 45 F (franco)
- ❑ **"Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions",** 20 F
- ❑ **"Bugel ar c'hoat",** Fanch Péru, 40 F (franco)
- ❑ **"Madeleine" - *Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec,*** 52 f

Bon de commande à recopier. Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : "PEUPLE BRETON", BP301, 22304 LANNION cedex